

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

- Musée des Beaux-Arts - Don **Page 4609 à 4610**
- Musée d'Art Contemporain - Mise à disposition d'espaces
..... **Page 4610**
- Direction de l'Éducation – Service au Public - Régie de recettes
centralisatrice prolongée **Page 4610**
- Décisions d'ester en justice **Page 4611**
- Grille de tarification - Restauration scolaire **Page 4611 à 4613**

Arrêtés municipaux :

- Marché de Noël 2017 **Page 4613**
- Tenue du marché aux Chiens et aux Chats pendant le marché de
Noël 2017 **Page 4613**

- Police du stationnement - Police de la circulation - Commune de
Lyon - Arrêté temporaire N°: 2017 C 14811 - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules et des piétons : dans certaines
rues à Lyon 1er, 2e, 5e et 9e sur le territoire de la Ville de Lyon.
..... **Page 4614 à 4616**

- Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés per-
manents **Page 4616 à 4624**

- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la
circulation des véhicules et des piétons **Page 4624 à 4649**

- Délégation Générale aux Ressources Humaines :

- Arrêtés individuels **Page 4649 à 4650**

Centre Communal d'Action Sociale :

- Arrêtés individuels **Page 4650 à 4651**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Conseils d'arrondissements – Avis **Page 4651**
- Direction de la Commande Publique - Avis **Page 4651**

- Droit des sols : déclarations préalables, permis de construire, per-
mis de démolir, permis d'aménager, lotissements, changements
d'usage **Page 4651 à 4662**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Musée des Beaux-Arts - Don d'un dessin de Fleury Richard de M. P. Béghain (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, envoyée en Préfecture le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L 2122-22 -9° du Code Général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions,

Vu la proposition de don gracieux, faite au musée des Beaux-Arts de la Ville de Lyon en date du 18 octobre 2017, par M. Béghain.

Vu l'arrêté du Maire de Lyon en date du 20 juillet 2017 déléguant à M. Richard Brumm, Premier Adjoint délégué aux Finances et à la Commande Publique les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à la Ville,

Décide :

Article Premier. - d'accepter le don à titre gracieux d'un dessin de Fleury Richard Scène de brigandage dans les vestiges de l'amphithéâtre de Nîmes, Dessin à la plume et au lavis, avec des rehauts de gouache blanche, signé et daté en bas à gauche F. Richard 1825 grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative de 2400 euros.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 15 novembre 2017

*Pour le Maire de Lyon,
Le Premier Adjoint délégué aux
Finances et à la Commande Publique
Richard BRUMM*

Musée d'Art Contemporain - Mise à disposition d'espaces au profit de Shift by Steam (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville Lyon,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, envoyée en Préfecture le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L. 2122-22-5° du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Vu la délibération N° 2013/5614 du Conseil Municipal du 1er juillet 2013 approuvant les tarifs de mise à disposition d'espaces au Musée d'Art Contemporain,

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé musée d'art contemporain, situé au 81 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon référencé comme ensemble immobilier n° 6087,

Considérant la demande de la Société Shift by Steam, 66 rue de la Villette 69003 Lyon, d'organiser une soirée privée dans le hall du Musée d'Art Contemporain, le 9 novembre 2017 à partir de 18 heures,

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon en date du 20 juillet 2017 déléguant à M. Loïc Graber les compétences en matière culturelle,

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit de Shift by Steam pour une durée de 5 heures, le 9 novembre 2017, des locaux sus désignés, moyennant une redevance de 2 500 € HT (deux mille cinq cents euros).

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 15 novembre 2017

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Loïc GRABER*

Direction de l'Education – Service au Public - Régie de recettes centralisatrice prolongée - « Activités Péri et Extra Scolaires » - Régie de recettes - Suppression de la régie (Direction des Finances - Qualité et Modernisation Comptables)

Le Maire de la Ville Lyon,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret 66.850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la délibération 2017/3176 en date du 17 juillet 2017, autorisant le Maire à créer, modifier ou supprimer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux en application de l'article L. 2122-22 al. 7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté 2017/26834 en date du 20 juillet 2017, donnant délégation du Maire à M. Richard Brumm, Adjoint aux Finances et à la Commande publique pour la signature des décisions municipales de création de régie ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2003, modifié, instituant une régie de recettes centralisatrice prolongée « Activités Péri et Extra Scolaires » auprès du service au public de la Direction de l'Education 198 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon pour l'encaissement des participations des familles relatives aux activités péri et extrascolaires ;

Vu l'arrêté 2017/302 en date du 26 juin 2017, mettant fin aux fonctions des mandataires sous régisseurs des sous régies rattachées à la Régie de Recettes Centralisatrice « Activités Péri et Extra Scolaires » auprès du Service au Public de la Direction de l'Education, à compter du 7 juillet 2017 ;

Vu l'arrêté 2017/460/26887 en date du 9 août 2017, instituant une régie de recettes centralisatrice prolongée « Restauration Scolaire et Activités Péri-scolaires et Extrascolaires » auprès de la Direction de l'Education pour la perception du prix des repas consommés dans les restaurants scolaires et du prix des participations aux accueils de loisirs sans hébergement dans les cadres périscolaire et extrascolaires ;

Vu la proposition de Mme Anne-Laure Nicot, régisseur titulaire de la régie de recettes centralisatrice prolongée « Restauration Scolaire et Activités Péri-scolaires et Extrascolaires » en date du 2 octobre 2017 ;

Vu l'avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon en date du 7 novembre 2017.

Décide :

Article premier. - Que la régie de recettes centralisatrice prolongée « Activités Péri et Extra Scolaires » auprès du service au public de la Direction de l'Education, 198 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon, pour l'encaissement des participations des familles relatives aux activités péri et extrascolaires est supprimée.

Art. 2. - Il est mis fin aux fonctions de M. Philippe Maurin en qualité de régisseur intérimaire et de Mesdames Sylvie Lutaud et Samia Pontonier en qualité de régisseurs suppléantes de cette régie.

Art. 3. - M. l'Adjoint Délégué aux Finances et M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prendra effet à compter de sa publication au Bulletin Municipal Officiel ou de son affichage légal, et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.
Lyon, le 17 novembre 2017

*Pour le Maire,
L'Adjoint au Maire de Lyon
Délégué aux Finances
et à la Commande Publique,
Richard BRUMM*

Décision d'ester en justice - Recours en annulation de Mme F.O. contre la décision du 21 juin 2017 estimant que l'accident du 1er juin 2016 n'était pas imputable au service et refusant la prise en charge de l'accident et contre la décision du 9 août 2017 rejetant le recours gracieux (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 du 17 juillet 2017, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 20 juillet 2017 déléguant à M. Gérard Claisse les compétences relatives au contentieux en matière de personnel.

Vu la requête n°1707411-8 du 9 octobre 2017 déposée par Mme F.O..

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Mme F.O., devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir :

- l'annulation de la décision du 21 juin 2017 estimant que l'accident du 1er juin 2016 n'était pas imputable au service et refusant la prise en charge de l'accident et de la décision du 9 août 2017 rejetant le recours gracieux,

- l'injonction de reconnaître l'imputabilité au service de l'accident dont a été victime Mme F.O. le 1er juin 2016 ou à titre subsidiaire de réexaminer la situation de la requérante dans un délai de 1 mois à compter de la notification du jugement à intervenir sous astreinte de 100 euros par jour de retard.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 20 novembre 2017

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Gérard CLAISSE*

Décision d'ester en justice - Recours en excès de pouvoir de Mme V-A.P. et autres contre le permis de construire n°069 384 16 00338 M01 en date du 13 septembre 2017 autorisant l'aménagement de dix logements, la création de surface de plancher, le changement de destination d'un local artisanal en logement, le changement de menuiseries et ravalement de façade, et l'aménagement de trois places de stationnement, sis 32 rue Belfort à Lyon 69004 (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 du 17 juillet 2017, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 20 juillet 2017 déléguant à M. Michel Le Faou les compétences en matière de contentieux de l'urbanisme,

Vu la requête n°1707648-2 du 20 octobre 2017 déposée par Mme V-A.P. et autres.

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Mme V-A.P. et autres, devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir :

- l'annulation de l'arrêté n°PC 069 384 16 00338 M01 en date du 13 septembre 2017,

- la condamnation solidaire de la Ville de Lyon et de la Sev Développement au paiement de la somme de 3 000 € en application des dispositions de l'article L.761-1 du Code de Justice Administrative,

- la condamnation solidaire de la Ville de Lyon et de la Sev Développement aux dépens sur le fondement des dispositions de l'article R.761-1 du Code de Justice Administrative.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 23 novembre 2017

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Michel LE FAOU*

Grille de tarification - Restauration scolaire (Direction de l'Education)

Le Maire de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les articles R531-52 et R531-53 du Code de l'Éducation.

Vu la délibération 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour « majorer ou réduire les tarifs à caractère non fiscal créés par le conseil municipal dans la limite de 10% par an » (article 2.4 de la délibération 2017/3176).

Considérant que la délibération susvisée "accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions".

Vu l'arrêté du maire de Lyon n°2017/26834, en date du 20 juillet 2017, déléguant à M. Richard Brumm, les compétences en matières financières et notamment les tarifs publics.

Vu la délibération 2012/4768 du Conseil municipal du 17 septembre 2012 relative aux conventions avec des établissements de type MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) pour déterminer le tarif applicable aux enfants déjeunant dans les restaurants scolaires de la Ville de Lyon.

Vu la délibération 2011/3862 du Conseil municipal du 19 septembre 2011 relative à la tarification de la restauration scolaire pour l'année 2012.

Vu la délibération 2015/1520 du Conseil municipal du 28 septembre 2015 portant approbation du règlement périscolaire de la Ville de Lyon en direction des usagers.

Vu la décision n°2015-01-001 en date du 28 janvier 2015 relative à l'actualisation des tarifs de la restauration scolaire.

Vu la décision n°2016-11-001 en date du 20 décembre 2016 relative à l'actualisation des tarifs de la restauration scolaire.

Considérant qu'il y a lieu d'appliquer une augmentation à l'ensemble des tarifs, résultant des charges supportées au titre du service de restauration scolaire depuis la dernière augmentation intervenue en 2017, notamment de la hausse générale des prix des denrées alimentaires, ainsi que de l'augmentation des charges de personnel des encadrants de la pause méridienne.

Décide :

Article Premier. - Les grilles de la tarification de la restauration scolaire sont actuellement fixées comme suit :

- Tarifs applicables aux enfants des écoles maternelles et élémentaires

	Niveau du quotient familial (QF)	Tarif minimum	Tarif maximum
Tranche 1	QF inférieur ou égal à 312 €	0,79 €	
Tranche 2	QF supérieur à 312 € et inférieur ou égal à 800 €	0,79 €	4,35 €
Tranche 3	QF supérieur à 800 € et inférieur ou égal à 1 150 €	4,35 €	4,61 €
Tranche 4	QF supérieur à 1 150 € et inférieur ou égal à 1 400 €	4,61 €	4,98 €
Tranche 5	QF supérieur à 1 400 € et inférieur ou égal à 1 800 €	4,98 €	6,73 €
Tranche 6	QF supérieur à 1 800 €	6,73 €	

- Tarifs applicables aux enfants fournissant des paniers repas

	Niveau du quotient familial (QF)	Tarif minimum	Tarif maximum
Tranche 1	QF inférieur ou égal à 312 €	0,47 €	
Tranche 2	QF supérieur à 312 € et inférieur ou égal à 800 €	0,47 €	2,23 €
Tranche 3	QF supérieur à 800 € et inférieur ou égal à 1 150 €	2,23 €	2,34 €
Tranche 4	QF supérieur à 1 150 € et inférieur ou égal à 1 400 €	2,34 €	2,54 €
Tranche 5	QF supérieur à 1 400 € et inférieur ou égal à 1 800 €	2,54 €	3,42 €
Tranche 6	QF supérieur à 1 800 €	3,42 €	

- Tarifs applicables aux enseignants

5,96 €

- Tarifs applicables aux enfants venant des établissements médico-sociaux de type MECS

3,73 €

Art. 2. – Elles sont réévaluées à compter du 1er janvier 2018, de la façon suivante :

Les grilles de tarification de la restauration scolaire concernant les enfants des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que les enseignants, sont majorées de 1,5 %. Les tarifs applicables sont arrondis au centième supérieur.

- Tarifs applicables aux enfants des écoles maternelles et élémentaires

	Niveau du quotient familial (QF)	Tarif minimum	Tarif maximum
Tranche 1	QF inférieur ou égal à 312 €	0,80 €	
Tranche 2	QF supérieur à 312 € et inférieur ou égal à 800 €	0,80 €	4,42 €
Tranche 3	QF supérieur à 800 € et inférieur ou égal à 1 150 €	4,42 €	4,68 €
Tranche 4	QF supérieur à 1 150 € et inférieur ou égal à 1 400 €	4,68 €	5,05 €
Tranche 5	QF supérieur à 1 400 € et inférieur ou égal à 1 800 €	5,05 €	6,83 €
Tranche 6	QF supérieur à 1 800 €	6,83 €	

- Tarifs applicables aux enfants fournissant des paniers repas

	Niveau du quotient familial (QF)	Tarif minimum	Tarif maximum
Tranche 1	QF inférieur ou égal à 312 €	0,48 €	
Tranche 2	QF supérieur à 312 € et inférieur ou égal à 800 €	0,48 €	2,26 €

	Niveau du quotient familial (QF)	Tarif minimum	Tarif maximum
Tranche 3	QF supérieur à 800 € et inférieur ou égal à 1 150 €	2,26 €	2,38 €
Tranche 4	QF supérieur à 1 150 € et inférieur ou égal à 1 400 €	2,38 €	2,58 €
Tranche 5	QF supérieur à 1 400 € et inférieur ou égal à 1 800 €	2,58 €	3,47 €
Tranche 6	QF supérieur à 1 800 €	3,47 €	

• Tarifs applicables aux enseignants

6,05 €

• Tarifs applicables aux enfants venant des établissements médico-sociaux de type MECS

3,79 €

Art. 3. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les 2 mois à partir de la date de sa publication et affichage.

Fait à Lyon, le 23 novembre 2017

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué
Richard BRUMM

Marché de Noël 2017 (Direction Commerce et Artisanat - Service Commerce non Sédentaire)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-24, L 2122-27-1°, L2122-28, L 2212-1, L 2212-2-3°, L 2212-5, L 2213-6,

Vu le courrier en date du 11 mai 2015 confiant l'organisation du marché de Noël pour les années 2015, 2016 et 2017 au Comité Auvergne Rhône-Alpes Gourmand,

Vu les mesures prises dans le cadre du plan ORSEC de la fête des Lumières,

Vu l'état des lieux entrant qui sera réalisé sur la place Carnot en date du 13 novembre 2017,

Vu l'avis favorable de la Commission Communale de Sécurité du 26 octobre 2017 et sous réserve de l'avis favorable de la Commission de Sécurité réunie sur le site le 1er décembre 2017,

Considérant que dans l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publiques, ainsi que pour maintenir une bonne gestion du domaine public, il convient de réglementer l'organisation du site,

Arrête :

Article Premier. - Le marché de Noël est autorisé du vendredi 1er décembre 2017, 10 h 30, au samedi 30 décembre 2017, 16 heures, sur la place Carnot à Lyon 2ème arrondissement.

Il est ouvert au public les lundi, mardi, mercredi, jeudi et dimanche de 10 h 30 à 20 heures et les vendredi et samedi de 10 h 30 à 21 heures. Fermeture à 19 heures les 7, 8 et 9 décembre 2017 et fermeture à 18 heures les 10 et 24 décembre 2017. Le marché sera fermé le 25 décembre 2017.

Art. 2 - Le montage des chalets est autorisé du 13 novembre au 30 novembre 2017 et le démontage du 1er au 7 janvier 2018.

Le Comité Auvergne Rhône-Alpes Gourmand devra protéger le chantier et l'isoler du public lors de l'installation de la manifestation et il en sera de même lors du démontage.

Art. 3 - La Ville de Lyon perçoit, en contrepartie, une redevance au titre de l'occupation du domaine public composée d'une partie fixe de 14 300 € et d'une partie variable calculée sur la base d'un pourcentage de 3 % du montant des loyers des chalets.

Art. 4. - La responsabilité du Comité Auvergne Rhône-Alpes Gourmand est pleinement engagée dans la bonne exécution des différentes prescriptions émises par les différents services.

Art. 5. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Art. 6. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision. Lyon, le 17 novembre 2017

L'Adjointe au Maire de Lyon
Déléguée au Commerce, à l'Artisanat
et au Développement Economique,
Fouziya BOUZERDA

Tenue du marché aux Chiens et aux Chats pendant le marché de Noël 2017 (Direction Commerce et Artisanat - Service Commerce non Sédentaire)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-24, L 2122-27-1°, L 2122-28, L 2212-1, L 2212-2°, L 2212-5, L 2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté municipal du 10 mai 2016 modifié portant Règlement Général des Marchés de la Ville de Lyon,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2015, réglementant le marché aux Chiens et aux Chats de la place Carnot à Lyon 2ème arrondissement,

Vu la tenue du marché de Noël sur la place Carnot du 1er au 30 décembre 2017,

Vu les mesures prises dans le cadre du plan ORSEC de la fête des Lumières,

Considérant que dans l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publiques, ainsi que pour maintenir une bonne gestion du domaine public il convient de déplacer le marché aux Chiens et aux Chats,

Arrête :

Article Premier. - Le marché aux Chiens et aux Chats de la place Carnot est autorisé les dimanches 19 et 26 novembre, 3, 10, 17 décembre 2017 et 7 janvier 2018, de 8 heures à 12 heures et les 24 et 31 décembre 2017 de 8 heures à 15 heures, sur le site de la place Carnot à Lyon

2ème arrondissement, côté Ouest entre la rue Général Pleissier et le cours de Verdun après la patinoire.

Art. 2. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Art. 3. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision. Lyon, le 17 novembre 2017

*L'Adjointe au Maire de Lyon
Déléguée au Commerce, à l'Artisanat
et au Développement Economique,
Fouziya BOUZERDA*

Police du stationnement - Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire N°: 2017 C 14811 - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules et des piétons : dans certaines rues à Lyon 1er, 2e, 5e et 9e sur le territoire de la Ville de Lyon. (Direction de la Régulation Urbaine - Service Occupation Temporaire de l'Espace Public)

Le Maire de Lyon,

Le Président de la Métropole de Lyon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment :

L'article L.3642-2,

Les articles L.2213-2-2°, L.2213-2-3°, L.2213-3, L.2213-3-1 et L.2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire,

Les articles L.2213-1, L.2213-2-1°, L.2213-3-2°, L.2213-4 alinéa 1er, L.2213-5, L.2213-6-1 relatifs au pouvoir de police de la circulation du président de la Métropole ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu le Code Pénal et notamment l'article R.610-5 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;

Vu le Plan des Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;

Vu le Règlement Général de la Circulation du 06 janvier 1999 modifié ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature, pour les mesures de police de la circulation à Pierre Abadie, vice-président délégué à la Voirie ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature, pour les mesures de police du stationnement à monsieur Jean-Yves Sécheresse, 3ème Adjoint au Maire de Lyon ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;

Vu la demande de la Préfecture du Rhône ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières, il y a lieu de réglementer provisoirement la circulation des véhicules et des piétons dans certaines rues à Lyon 1er, 2e, 5e et 9e.

Arrêtent :

Article Premier. - A partir du 7 décembre 2017, jusqu'au 9 décembre 2017, de 19 heures à 1 heure, la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des Services de Police, sauf pour les véhicules cités à l'Article 5 du présent arrêté dans les périmètres définis ci-dessous :

Périmètre presque entièrement délimité comme suit :

Au Nord par :

- cours Général Giraud (non compris)
- place Rouville (non comprise)
- rue de l'Annonciade (non comprise)
- rue Burdeau (non comprise)
- rue Lucien Sportisse (non comprise)
- montée des Carmélites (non comprise)
- rue du Bon Pasteur (non comprise)
- rue Jean Baptiste Say (non comprise)
- rue Pouteau (non comprise)
- rue Imbert Colomès (non comprise)
- montée Saint Sébastien (non comprise)
- place Croix Paquet (non comprise)
- rue des Feuillants (non comprise)
- place Tolozan (non comprise)

A l'Est par :

- quai Jean Moulin (non compris)
- quai Jules Courmont (non compris)
- quai Docteur Gaillon (non compris) jusqu'à la rue Charles Biennier

Au Sud par :

- rue Sala (non comprise)

A l'Ouest par :

- quai Saint Vincent (compris)
- quai de la Pêcherie (compris)
- quai Saint Antoine (compris)
- quai des Célestins (compris)
- quai Tilsit (compris) jusqu'à la rue Sala

Périmètre Vieux Lyon délimité comme suit :

Au Nord par :

- rue Octavio Mey (comprise)
- place Saint Paul (comprise)

A l'Est par :

- quai de Bondy (compris)
- quai Romain Roland (compris)
- quai Fulchiron (compris)

Au Sud par :

- rue Bellièvre (non comprise)
- montée du Gourguillon (comprise)
- rue des Farges (comprise)

A l'Ouest par :

- place des Minimes (comprise)
- rue de l'Antiquaille (comprise)
- montée Saint Barthélémy (comprise)

Art. 2. - A partir du 7 décembre 2017, jusqu'au 10 décembre 2017, de 19 heures à 0 heure, la circulation des piétons sera interdite à la diligence des Services de Police :

- rue Pizay
- rue Puits Gaillot
- rue Joseph Serlin
- passerelle du Palais de Justice
- passerelle Saint Vincent
- passerelle du Collège

Art. 3. - A partir du 10 décembre 2017 18heures, jusqu'au 11 décembre 2017, 0heures, la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des Services de Police, sauf pour les véhicules cités à l'Article 5 du présent Arrêté dans périmètres définis ci-dessous :

Périmètre presqu'île délimité comme suit :

Au Nord par :

- cours Général Giraud (non compris)
- place Rouville (non comprise)
- rue de l'Annonciade (non comprise)
- rue Burdeau (non comprise)
- rue Lucien Sportisse (non comprise)
- montée des Carmélites (non comprise)
- rue du Bon Pasteur (non comprise)
- rue Jean Baptiste Say (non comprise)
- rue Pouteau (non comprise)
- rue Imbert Colomès (non comprise)
- montée Saint Sébastien (non comprise)
- place Croix Paquet (non comprise)
- rue des Feuillants (non comprise)
- place Tolozan (non comprise)

A l'Est par :

- quai Jean Moulin (non compris)
- quai Jules Courmont (non compris)
- quai Docteur Gailleton (non compris) jusqu'à la rue Charles Biennier

Au Sud par :

- rue Sala (non comprise)

A l'Ouest par :

- quai Saint Vincent (compris)
- quai de la Pêcherie (compris)
- quai Saint Antoine (compris)
- quai des Célestins (compris)
- quai Tilsit (compris) jusqu'à la rue Sala

Périmètre Vieux Lyon délimité comme suit :

Au Nord par :

- rue Octavio Mey (comprise)
- place Saint Paul (comprise)

A l'Est par :

- quai de Bondy (compris)
- quai Romain Roland (compris)
- quai Fulchiron (compris)

Au Sud par :

- rue Bellièvre (non comprise)
- montée du Gourguillon (comprise)
- rue des Farges (comprise)

A l'Ouest par :

- place des Minimes (comprise)
- rue de l'Antiquaille (comprise)
- montée Saint Barthélémy (comprise)

Art. 4. - A partir du 10 décembre 2017 18 heures, jusqu'au 11 décembre 2017, 23heures la circulation des piétons sera interdite à la diligence des Services de Police :

- rue Pizay
- rue Puits Gaillot
- rue Joseph Serlin
- passerelle du Palais de Justice
- passerelle Saint Vincent
- passerelle du Collège

Art. 5. - A partir du 7 décembre 2017, jusqu'au 10 décembre 2017, les véhicules suivants seront autorisés à circuler dans les périmètres et aux horaires mentionnés, définis dans les Articles 1 et 3 du présent arrêté :

- les véhicules des Services de Police, de Gendarmerie, des Forces Armées, des Services d'Incendie et de Secours.
- les véhicules des SAMU et SMUR.
- les véhicules de la Protection et de la Sécurité Civile, de la Croix Rouge, de la Protection Sanitaire.
- les véhicules autorisés par arrêté municipal spécifique.
- les véhicules de la Direction Technique de la Fête des Lumières, de la Direction Logistique Garage et Festivités, d'ERDF, de GRDF, Kéolis.
- les véhicules de la Direction de l'Eclairage Public munis de laissez-passer spécifique.
- les véhicules de la Société Byblos.

Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.

Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents (Délégation Générale au Développement Urbain
- Direction des Déplacements Urbains)

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP34028	Réglementation d'arrêt rue Philibert Roussy Lyon 4ème (stationnement)	L'arrêt de tous les véhicules est autorisé les jours ouvrables de 7h à 19h, mais le stationnement est interdit rue Philibert Roussy (4), côté Ouest, au droit du n° 19 sur un emplacement de 15 mètres. Le non respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate. Tout arrêt d'un véhicule excédant 30 mn sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. La durée limite est contrôlée au moyen d'un disque horaire (modèle européen). L'utilisation du disque horaire est obligatoire. L'occupation de l'aire de livraison par un véhicule n'affichant pas le disque ou près duquel aucune opération de manutention n'est constatée par le personnel de surveillance, est considérée comme stationnement gênant. Le disque est placé derrière le pare-brise, de façon à être facilement consulté, sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique ait à s'engager sur la chaussée.	13/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34029	Abrogation de stationnement rue Jean Jullien Lyon 4ème (stationnement)	Considérant les changements intervenus dans les activités riveraines, il y a lieu d'adapter la réglementation de l'arrêt et du stationnement des véhicules en supprimant une aire de livraison et de modifier le Règlement Général de la Circulation comme suit, est abrogé l'arrêté 2009RP09707 du 29 avril 2011 portant sur la mesure de réglementation d'arrêt.	13/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34030	Abrogation de stationnement rue de Belfort Lyon 4ème (stationnement)	Considérant les changements intervenus dans les activités riveraines, il y a lieu d'adapter la réglementation de l'arrêt et du stationnement des véhicules en supprimant une aire de livraison et de modifier le Règlement Général de la Circulation comme suit, est abrogé l'arrêté 2010RP25731 du 29 avril 2011 portant sur la mesure de réglementation d'arrêt.	13/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP33960	Stationnement réservé rue des Fargues Lyon 1er (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 6 mètres au droit du n° 2 rue des Fargues (1) sur la chaussée Sud, à 5 mètres à l'Est de l'intersection avec la place Fernand Rey (1). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	13/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33961	Stationnement réservé cours Général Giraud Lyon 1er (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4 mètres au droit du n° 2 cours Général Giraud (1) sur le trottoir Ouest entre les arbres d'alignement. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate pour les véhicules à moteur, à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs dont le stationnement sur trottoir est considéré comme gênant au titre de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	13/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34009	Réglementation d'arrêt quai Pierre Scize Lyon 5ème (stationnement)	L'arrêt de tous les véhicules est autorisé les jours ouvrables de 7h à 19h, mais le stationnement est interdit quai Pierre Scize (5), côté Sud, au droit du n° 76 sur un emplacement de 15 mètres. Le non respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate. Tout arrêt d'un véhicule excédant 30 mn sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. La durée limite est contrôlée au moyen d'un disque horaire (modèle européen). L'utilisation du disque horaire est obligatoire. L'occupation de l'aire de livraison par un véhicule n'affichant pas le disque ou près duquel aucune opération de manutention n'est constatée par le personnel de surveillance, est considérée comme stationnement gênant. Le disque est placé derrière le pare-brise, de façon à être facilement consulté, sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique ait à s'engager sur la chaussée.	13/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP34017	Réglementation d'arrêt avenue du Point du Jour Lyon 5ème (stationnement)	L'arrêt de tous les véhicules est autorisé les jours ouvrables de 7h à 19h, mais le stationnement est interdit avenue du Point du Jour (5) côté Nord, au droit du n° 52ter sur un emplacement de 15 mètres. Le non respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate. Tout arrêt d'un véhicule excédant 30 mn sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. La durée limite est contrôlée au moyen d'un disque horaire (modèle européen). L'utilisation du disque horaire est obligatoire. L'occupation de l'aire de livraison par un véhicule n'affichant pas le disque ou près duquel aucune opération de manutention n'est constatée par le personnel de surveillance, est considérée comme stationnement gênant. Le disque est placé derrière le pare-brise, de façon à être facilement consulté, sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique ait à s'engager sur la chaussée.	13/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33828	Abrogation de circulation à l'intersection du cours Lafayette Lyon 3ème, du cours Lafayette Lyon 6ème, de la rue Vendôme Lyon 6ème et de la rue Vendôme Lyon 3ème (circulation)	Considérant les modifications apportées au cours Lafayette dans le cadre du projet C3, il y a lieu de modifier la réglementation de la circulation, est abrogé l'arrêté 2009RP10956 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	15/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33829	Abrogation de circulation à l'intersection du cours Lafayette Lyon 3ème, du cours Lafayette Lyon 6ème, de la rue de Créqui Lyon 3ème, et de la rue de Créqui Lyon 6ème (circulation)	Considérant les modifications apportées au cours Lafayette dans le cadre du projet C3, il y a lieu de modifier la réglementation de la circulation, est abrogé l'arrêté 2009RP07767 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	15/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33908	Limitation de vitesse rue de la Garenne, de la rue Pierre Valdo jusqu'à l'avenue Général Eisenhower Lyon 5ème (circulation)	La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h rue de la Garenne (5) de la rue Pierre Valdo (5) jusqu'à l'avenue Général Eisenhower (5).	17/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33737	Voie cyclable rue Tête d'Or Lyon 6ème (circulation)	Il est créé une bande cyclable dans le sens contraire à la circulation réservée exclusivement et obligatoirement aux cycles à deux ou trois roues rue Tête d'Or (6), du boulevard des Belges (6) jusqu'au cours Lafayette (6) sur la chaussée Ouest dans le sens Nord/Sud.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33738	Abrogation de circulation, à l'intersection du cours Vitton et de la rue Tête d'Or Lyon 6ème (circulation)	Considérant le déploiement du double sens cyclable sur la rue Tête d'Or (6) impactant le schéma de fonctionnement des feux tricolores d'intersection, il y a lieu de modifier le Règlement Général de la Circulation comme suit, est abrogé l'arrêté 2009RP00219 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33739	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection de la rue Tête d'Or et du cours Vitton Lyon 6ème (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection de la rue Tête d'Or (6) et du cours Vitton (6) : la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux véhicules venant par la droite. La circulation des cycles circulant dans le sens Nord/Sud est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les cycles circulant dans le sens Nord/Sud et abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP33909	Limitation de vitesse rue de Saint-Cyr Lyon 9ème (circulation)	La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h rue de Saint-Cyr (9) dans le sens Sud-Nord : sur 50 m, au niveau du n° 111 (avec deux aménagements de modération de la vitesse de type plateau). Sur 50 m, au niveau du n° 133 (avec un aménagement de modération de la vitesse de type plateau).	17/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33506	Voie cyclable rue Boileau Lyon 6ème (circulation)	Il est créé une bande cyclable dans le sens contraire (Nord-Sud) de la circulation générale sur la chaussée Ouest, réservée exclusivement et obligatoirement à la circulation des cycles à deux ou trois roues sur la rue Boileau à Lyon 6ème, dans sa partie comprise entre la rue Barrême et la rue Vauban.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33507	Cédez le passage à l'intersection de la rue Boileau et la rue Montgolfier à Lyon 6ème (circulation)	A l'intersection de la rue Boileau à Lyon 6ème et de la rue Montgolfier à Lyon 6ème, les cycles circulant rue Boileau dans le sens Nord-Sud sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33510	Cédez le passage à l'intersection de la rue Boileau et la rue Vauban à Lyon 6ème (circulation)	A l'intersection de la rue Boileau à Lyon 6ème et de la rue Vauban à Lyon 6ème, les cycles circulant rue Boileau dans le sens Nord-Sud sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33511	Cédez le passage à l'intersection de la rue Boileau et rue Bugeaud Lyon 6ème (circulation)	A l'intersection de la rue Boileau à Lyon 6ème et de la rue Bugeaud à Lyon 6ème, les cycles circulant rue Boileau dans le sens Nord-Sud sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33731	Abrogation de circulation à l'intersection de la rue Boileau et de la rue Duquesne Lyon 6ème (circulation)	Considérant le déploiement du double sens cyclable sur la rue Boileau (6) impactant le schéma de fonctionnement des feux tricolores d'intersection, il y a lieu de modifier le Règlement Général de la Circulation comme suit, est abrogé l'arrêté 2009RP06242 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33732	Abrogation de circulation, à l'intersection de la rue Boileau et du cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème (circulation)	Considérant le déploiement du double sens cyclable sur la rue Boileau (6) impactant le schéma de fonctionnement des feux tricolores d'intersection, il y a lieu de modifier le Règlement Général de la Circulation comme suit, est abrogé l'arrêté 2009RP06229 du 27/04/2011 portant sur la mesure de feux d'intersection.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33735	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection de la rue Boileau et de la rue Duquesne Lyon 6ème (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection de la rue Boileau (6) et de la rue Duquesne (6) : la circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux véhicules venant par la droite. La circulation des cycles circulant dans le sens Nord/Sud est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les cycles circulant dans le sens Nord/Sud et abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux véhicules venant par la droite.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33736	Feux d'intersection et feux d'intersection cycles à l'intersection de la rue Boileau et du cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection de la rue Boileau (6) et du cours Franklin Roosevelt (6). La circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs circulant rue Boileau (6), sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. La circulation des cycles circulant rue Boileau (6) dans le sens Nord/Sud est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les cycles circulant sur la rue Boileau (6) dans le sens Nord/Sud et abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	23/10/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP34078	Réglementation d'arrêt rue de Saint-Cyr Lyon 9e (stationnement)	L'arrêt de tous les véhicules est autorisé les jours ouvrables de 7h à 19h, mais le stationnement est interdit rue de Saint-Cyr (9) côté Ouest, au droit du n° 51bis sur un emplacement de 15 mètres. Le non respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate. Tout arrêt d'un véhicule excédant 30 mn sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. La durée limite est contrôlée au moyen d'un disque horaire (modèle européen). L'utilisation du disque horaire est obligatoire. L'occupation de l'aire de livraison par un véhicule n'affichant pas le disque ou près duquel aucune opération de manutention n'est constatée par le personnel de surveillance est considérée comme stationnement gênant. Le disque est placé derrière le pare-brise, de façon à être facilement consulté, sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique ait à s'engager sur la chaussée.	15/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34039	Abrogation de stationnement rue Jaboulay Lyon 7ème (stationnement)	Considérant les changements intervenus dans les activités riveraines, il y a lieu d'adapter la réglementation de l'arrêt et du stationnement des véhicules en supprimant une aire de livraison et de modifier le Règlement Général de la Circulation comme suit, est abrogé l'arrêté 2009RP03914 du 29/04/2011 portant sur la mesure de réglementation d'arrêt.	15/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34065	Abrogation de stationnement rue du Lac Lyon 3ème (stationnement)	Considérant le réaménagement des voies, il y a lieu d'adapter la réglementation du stationnement réservé, est abrogé l'arrêté 2013RP28546 du 26 avril 2013 portant sur la mesure de stationnement réservé.	15/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34066	Stationnement réservé rue du Lac Lyon 3ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4 m rue du Lac (3) sur le côté Ouest, au Nord de la rue des Rancy. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	15/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34067	Stationnement réservé rue des Rancy Lyon 3ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4 m rue des Rancy (3) sur le côté Sud, à l'Est de la rue du Lac (3). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	15/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34068	Stationnement réservé rue des Rancy Lyon 3ème (stationnement)	Les deux -roues ont un emplacement de stationnement réservé sur 6 m (3 arceaux motos) rue des Rancy (3) sur le côté Nord, à l'Est de la rue du Lac (3). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	15/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP34044	Stationnement réservé rue Molière Lyon 3ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé de stationnement rue Molière (3) sur le côté Ouest, au Sud du n° 66, sur 12 m (12 arceaux vélos). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	15/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34072	Interdiction d'arrêt rue Servient Lyon 3ème (stationnement)	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits rue Servient (3) sur le côté Sud, à l'Est du n° 4, sur 5 places. Ces dispositions sont applicables en permanence. Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules électriques en charge, ainsi qu'au service de mise à disposition de véhicules électriques en autopartage. Tout arrêt ou stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction sera considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route. Le non respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.	15/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34016	Stationnement réservé rue Bugeaud Lyon 6ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 6 mètres au droit du n° 17 rue Bugeaud (6) sur la chaussée Ouest, 5 mètres à l'Ouest de l'intersection avec la rue Pierre Corneille (6). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34015	Stationnement réservé rue Ney Lyon 6ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 6 mètres au droit du n° 74 rue Ney (6) sur la chaussée Ouest. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34060	Interdiction d'arrêt route de Vienne Lyon 7ème (stationnement)	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits route de Vienne (7), côté Est, au droit du n° 3, sur un emplacement de 15 m. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules affectés à des services routiers réguliers urbains et interurbains de transport en commun. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34082	Interdiction d'arrêt grande rue de la Guillotière Lyon 7ème (stationnement)	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits au droit du n° 220 grande rue de la Guillotière (7) sur le côté Sud. Ces dispositions sont applicables du lundi au vendredi de 8h à 18h sauf vacances scolaires. Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules des services routiers occasionnels de transports en commun (autocars scolaires). Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34047	Abrogation de stationnement route de Vienne Lyon 7ème (stationnement)	Considérant le réaménagement des voies dans le cadre du projet de plateau Vienne/Baker, il y a lieu d'adapter la réglementation du stationnement, est abrogé l'arrêté 2009RP05342 du 29 avril 2011 portant sur la mesure de réglementation d'arrêt.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP34042	Stationnement réservé rue Pierre Bourdeix Lyon 7ème (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé sur 6,50 m rue Pierre Bourdeix (7) sur le côté Est, à 10 m au Nord de la rue Ravier. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34043	Stationnement réservé rue Croix Barret Lyon 7ème (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé sur 6 m rue Croix Barret (7) sur le côté Nord, à l'Est de la rue de Gerland. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34052	Stationnement réservé rue Marcel Teppaz Lyon 7ème (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé sur 5 m rue Marcel Teppaz (7) sur le côté Sud, à l'Est de la rue Joséphine Baker. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34053	Stationnement réservé rue Joséphine Baker à Lyon 7ème (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé sur 5 m rue Joséphine Baker (7) sur le côté Ouest, au Sud du n° 4. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34054	Stationnement réservé rue Joséphine Baker à Lyon 7ème (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé sur 5 m rue Joséphine Baker (7) sur le côté Nord, à l'Ouest de la route de Vienne. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP34055	Stationnement réservé rue Joséphine Baker à Lyon 7ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé rue Joséphine Baker (7) sur le côté Est, situé à 30 m de la rue Marcel Teppaz sur (5 arceaux vélos). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP34056	Stationnement réservé rue Joséphine Baker Lyon 7ème (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé rue Joséphine Baker (7) sur le côté Nord, face au n° 14 sur 6 m (6 arceaux vélos). Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	17/11/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33963	Sens unique rue Pierre Bourdeix Lyon 7ème (circulation)	Un sens unique est institué rue Pierre Bourdeix (7) de la rue François Auguste Ravier (7) jusqu'à la rue Abraham Bloch (7) dans le sens Sud/Nord.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33966	Zone 30 et voie cyclable rue Ravier et rue Pierre Bourdeix Lyon 7ème (circulation)	La zone dénommée Zone 30 Ravier, définie par : - Ravier (7), de la rue de Gerland (7) jusqu'à la rue Paul Massimi (7), - rue Pierre Bourdeix (7), de la rue Ravier (7) jusqu'à la rue Abraham Bloch (7) constitue une zone 30 au sens de l'article R.110-2 du Code de la Route. Les règles de circulation définies à l'article R.110-2 et R.412-28-1 du Code de la route y sont applicables à compter de la mise en place de la signalisation.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33969	Double sens cyclable autorisé rue Paul Massimi Lyon 7ème (circulation)	Les cycles sont autorisés à circuler dans le sens contraire de la circulation générale (double sens cyclable) rue Paul Massimi (7), de la rue Abraham Bloch (7) jusqu'à la rue Croix Barret (7). Ce sens de circulation est matérialisé par la mise en place d'une bande cyclable.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33971	Cédez le passage cycles à l'intersection de la rue Paul Massimi et de la rue Pierre Bourdeix Lyon 7ème (circulation)	A l'intersection de la rue Paul Massimi (7) et de la rue Croix Barret (7), les cycles circulant rue Paul Massimi (7) dans le sens Nord/Sud sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33973	Zone de rencontre rue Pierre Bourdeix Lyon 7ème (circulation)	La zone dénommée Zone 30 Bourdeix, composée de : - rue Pierre Bourdeix (7), de la rue François-Auguste Ravier (7) jusqu'à la rue Croix-Barret (7) constitue une zone de rencontre au sens de l'article R.110-2 du Code de la route. Tout stationnement d'un véhicule sur l'aire de rencontre, en dehors des emplacements aménagés à cet effet, est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la route. Les règles de circulation définies à l'article R.110-2 du Code de la route y sont applicables à compter de la mise en place de la signalisation. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation verticale et horizontale adaptée (panneau B52 signale l'entrée de la zone de rencontre et le panneau B53 annonce la fin de la zone). L'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable pour une zone de rencontre.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP33975	Sens unique rue Pierre Bourdeix Lyon 7ème (circulation)	Un sens unique est institué rue Pierre Bourdeix (7), de la rue François-Auguste Ravier (7) jusqu'à la rue Croix-Barret (7) dans le sens Nord/Sud.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP34040	Cédez le passage cycles à l'intersection de la rue Pierre Bourdeix et de la rue Ravier Lyon 7ème (circulation)	A l'intersection de la rue Pierre Bourdeix (7) et de la rue Ravier (7), les cycles circulant rue Pierre Bourdeix (7) dans le sens Nord/Sud sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataires	Date d'effet
2017RP34041	Cédez le passage cycles à l'intersection de la rue Ravier et de la rue Paul Massimi Lyon 7ème (circulation)	A l'intersection de la rue Ravier (7) et de la rue Paul Massimi (7), les cycles circulant rue Ravier (7) dans le sens Ouest/Est sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP34045	Limitation de vitesse route de Vienne Lyon 7ème (circulation)	La vitesse maximale autorisée de tous les véhicules est fixée à 30 km/h. La vitesse maximale autorisée est fixée à 30 km/h route de Vienne (7), dans sa partie comprise à 30 m de part et d'autre de la rue Joséphine Baker avec un aménagement de modération de la vitesse de type plateau.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP34048	Sens unique rue Marcel Teppaz Lyon 7ème (circulation)	Un sens unique est institué rue Marcel Teppaz (7), de la rue Garibaldi (7) jusqu'à la rue Joséphine Baker (7) dans le sens Ouest/Est.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP34049	Sens interdit (ou sens unique) rue Marcel Teppaz Lyon 7ème (circulation)	Un sens unique est institué rue Marcel Teppaz (7) de la route de Vienne (7) jusqu'à la rue Joséphine Baker (7) dans le sens Est/Ouest.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP34050	Sens interdit (ou sens unique) rue Joséphine Baker Lyon 7ème (circulation)	Un sens unique est institué rue Joséphine Baker (7) de la rue Marcel Teppaz (7) jusqu'à la route de Vienne (7) dans le sens Nord/Sud puis Ouest/Est.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP34051	Zone 30 et voie cyclable rue Marcel Teppaz et rue Joséphine Baker Lyon 7ème (circulation)	La zone dénommée Zone 30 Teppaz, définie par : - rue Marcel Teppaz (7) et rue Joséphine Baker (7) constitue une zone 30 au sens de l'article R.110-2 du Code de la route. Les règles de circulation définies à l'article R.110-2 du Code de la route y sont applicables à compter de la mise en place de la signalisation.	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2017RP34059	Voie réservée route de Vienne Lyon 7ème (circulation)	Une voie dans le sens de la circulation générale est réservée à la circulation des cycles et des véhicules des services réguliers urbains et interurbains de transport en commun, route de Vienne (7) côté Est, dans le sens Sud/Nord, du n° 13 jusqu'à la rue Garibaldi (7).	22/11/2017	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction des Déplacements Urbains - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.					
Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin Municipal Officiel (BMO) de la Ville de Lyon.					
<i>Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon.</i>					
<i>Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.</i>					

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la Régulation Urbaine - Service Occupation Temporaire de l'Espace Public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14633	Association Lou Rugby	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un match de rugby	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police (sauf TCL 14h)	Rue Jean Pierre Chevrot		Les dimanche 26 novembre 2017 et samedi 16 décembre 2017, de 9h30 à 23h
				Allée Pierre de Coubertin	entre la rue du Vercors et la rue Jean Bouin	
				Avenue Jean Jaurès	au Sud de l'avenue Tony Garnier	
				Rue Jean Bouin		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean Jaurès	entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin	Les dimanche 26 novembre 2017 et samedi 16 décembre 2017, de 7h à 23h
				Rue Jean Bouin	au Sud de l'allée Pierre de Coubertin	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14633	Association Lou Rugby	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un match de rugby	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Allée Pierre de Coubertin	des deux côtés de la rue du Vercors et la rue Jean Bouin	Les dimanche 26 novembre 2017 et samedi 16 décembre 2017, de 7h à 23h
				Rue Marcel Mérieux	côté Est, sur 15 m au Nord de l'avenue Tony Garnier, côté Ouest, sur 15 m au droit du n° 254 et côté Est, sur 20 m au Sud du Ninkasi (sauf pour les commerces ambulants)	
14634	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de la République	entre la place des Cordeliers et la place Bellecour	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au samedi 2 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		entre la place des Cordeliers et la place Bellecour	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
14635	Association Arts Pentes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation commerciale Marché 360 ° sur l'Art	la circulation des véhicules sera interdite	Place Sathonay	entre la rue Fernand Rey et la rue Terme	Les samedi 16 décembre 2017 et dimanche 17 décembre 2017, de 6h à 21h
				Rue Hippolyte Flandrin		
				Rue des Farges		
				Rue Louis Vitet		
				Rue Sergent Blandan		
				Rue de Savy		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Sathonay	(sauf autolib) toute la place	A partir du vendredi 15 décembre 2017, 6h, jusqu'au dimanche 17 décembre 2017, 21h
				Rue de Savy		
			un marché de l'Artisanat sera autorisé	Rue Louis Vitet	des 2 côtés	Les samedi 16 décembre 2017 et dimanche 17 décembre 2017, de 10h à 19h
				Place Sathonay		
		Rue Sergent Blandan	en face des n° 21 au n° 27			
14636	Entreprise Ert Technologie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	la circulation des véhicules sera interdite	Boulevard Marius Vivier Merle	contre allée Ouest, entre l'avenue Félix Faure et la rue Abbé Boisard	A partir du mercredi 22 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017, de 21h à 6h
14637	Entreprise Lafont Ral	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Rabelais	entre la rue Pierre Corneille et la rue Rabelais	Le vendredi 24 novembre 2017, de 7h30 à 16h
14638	Entreprise Scopelec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Chaponnay	entre la rue Pierre Corneille et le cours de la Liberté	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 8 décembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14639	L'association Jeunesse Loubavitch	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'Allumage du Chandelier	un rassemblement sera autorisé	Place Bellecour	partie Ouest (installation dès 15h)	Le mercredi 13 décembre 2017, de 18h à 21h
				Place Général Leclerc	face à la Porte des Enfants du Rhône (installation dès 15h)	Le dimanche 17 décembre 2017, de 18h à 21h
14640	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Condé	côté pair, sur 15 m au droit du n° 12	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au vendredi 15 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
14641	La Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une inauguration	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Renoir	du n° 6 au n° 10	Le lundi 27 novembre 2017, de 13h à 18h
14642	Entreprise Fil Protection	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Fil Protection le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Jaboulay	trottoir Sud, sur 25 m à l'Ouest de la rue Pasteur	Les mardi 28 novembre 2017 et mercredi 29 novembre 2017, de 7h30 à 18h
				Rue Pasteur	trottoir Ouest, sur 20 m au droit du n° 88	
				Rue Jaboulay	côté Sud, sur 25 m à l'Ouest de la rue Pasteur	Les mardi 28 novembre 2017 et mercredi 29 novembre 2017
14643	La Direction Départementale de la sécurité publique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une visite officielle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Oiselière	du n° 16 au n° 20	Le samedi 25 novembre 2017, de 14h à 20h
14644	La Ville de Lyon - Service Communication	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'installation de totems dans le cadre de la Fête des Lumières	l'installation de totems de communication sera autorisée	Quai Victor Augagneur	sur le trottoir, angle Cours Lafayette	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 15 décembre 2017
				Quai Général Sarrail	sur le trottoir en face du Pont Morand	
				Quai Victor Augagneur	sur le trottoir, angle Pont de la Guillotière	
14645	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de suppression d'un branchement d'Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit du véhicule de chantier le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	Avenue de Pressensé	trottoir Nord, au droit du n° 35	A partir du mardi 21 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017
14646	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place Marc Sangnier	chaussée Est, entre la rue Colette et la rue Gaston Brissac, au droit de la place Julie Daubié	A partir du mercredi 22 novembre 2017 jusqu'au vendredi 15 décembre 2017
				Rue Professeur Joseph Nicolas	au droit de la place Julie Daubié	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Place Marc Sangnier	chaussée Est, entre la rue Colette et la rue Gaston Brissac, au droit de la place Julie Daubié	
				Rue Professeur Joseph Nicolas	des deux côtés de la chaussée, au droit de la place Julie Daubié	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place Marc Sangnier	chaussée Est, au droit de la place Julie Daubié	
				Place Julie Daubié	sur toute la place	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14647	Entreprise Jmf Travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Arloing	côté Ouest, sur 15 m au droit du n° 31	Le mardi 28 novembre 2017
14648	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place Maurice Bariod		A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
14649	Entreprise Merlin Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	la circulation des piétons sera interdite	Rue de la Charité	sur le trottoir au droit du n° 68	Le jeudi 30 novembre 2017, de 13h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		Rue Mazard	des 2 côtés, entre le n° 66 et la rue Duhamel
			l'installation de projecteurs sera autorisée sur le trottoir	Rue de la Charité		sur le trottoir au droit du n° 68
14650	Ville de Lyon - Direction des Événements et Animations	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières	l'installation d'un groupe électrogène sera autorisée	Quai Romain Rolland	sur la promenade côté Saône, en face du n° 30	A partir du vendredi 1 décembre 2017, 7h, jusqu'au lundi 11 décembre 2017, 20h
14651	Association Acepp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation à la Mairie du 8ème arrondissement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Joseph Chapelle	du n° 6 au n° 8	A partir du lundi 4 décembre 2017, 15h, jusqu'au mardi 5 décembre 2017, 10h
14652	Entreprise Imsrn	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondage de sol	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Rhin et Danube	entre le n° 2 et le n° 18	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au samedi 2 décembre 2017
				Rue des Mariniers		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Rhin et Danube	entre le n° 2 et le n° 18	
				Rue des Mariniers		
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue des Mariniers	des deux côtés de la chaussée	
			Rue Rhin et Danube	côté pair, entre le n° 2 et le n° 18		
14653	Entreprise Pilote Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint Antoine	du n° 20 au n° 21 sur 3 emplacements	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au lundi 11 décembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14654	La Société Kabox et le service Evènements de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place de totems dans le cadre de la Fête des Lumières	I les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de totems	Rue d'Algérie/Rue du Terme/ Rue Lanterne/Rue Constantine		A partir du lundi 11 décembre 2017 jusqu'au mardi 12 décembre 2017, de 7h à 17h30
				Place Antonin Poncet	côté Rhône	
				Quai des Célestins	pont Bonaparte	
				Rue Président Carnot	en face du n°10	
				Place de la République		
				Place des Jacobins	angle Sud Edouard Herriot	
				Rue du Griffon		
				Place Gabriel Rambaud/Place de la Paix		
				Esplanade de la Grande Côte/Rue du Bon Pasteur		
				Montée du Gourguillon		
				Rue de l'Antiquaille		
				Place du Petit Collège		
				Rue du Boeuf		
				Place Meissonier / Rue de la République/Rue du Bât d'Argent/Rue Pizay/ Place Louis Pradel/ Place de la Comédie		
				Esplanade de la Grande Côte/Rue du Bon Pasteur		
				Quai des Célestins/ Pont Bonaparte		
				Rue Président Carnot	en face du n°10	
				Place de la République		
Place des Jacobins	angle Sud Edouard Herriot					
Rue du Griffon						
Pont de la Guillotière	rive droite					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14654	La Société Kabox et le service Événements de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place de totems dans le cadre de la Fête des Lumières	les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de totems	Place Meissonier, / Rue de la République / Rue du Bât d'Argent / Rue Pizay / Place Louis Pradel / Place de la Comédie		A partir du lundi 11 décembre 2017 jusqu'au mardi 12 décembre 2017, de 7h à 17h30
				Place Bellecour	face à la rue Emile Zola	
				Rue d'Algérie, / Rue du Terme / Rue Lanterne / Rue Constantine		
				Rue de l'Antiquaille		
				Place du Petit Collège		
				Rue du Boeuf		
				Place Bellecour	face à la rue Emile Zola	
				Rue des Farges		
				Place Gabriel Ram- baud / Place de la Paix	place de la Paix	
				Rue du Boeuf		
				Pont de la Guillo- tière	rive droite	
				Rue d'Algérie, / Rue du Terme / Rue Lanterne / Rue Constantine		
				Esplanade de la Grande Côte, / Rue du Bon Pasteur		
				Place Meissonier / Rue de la République / Rue du Bât d'Argent / Rue Pizay / Place Louis Pradel / Place de la Comédie		
				Place Gabriel Ram- baud / Place de la Paix		
				Rue du Griffon / Place de la Paix		
				Place des Jacobins	angle Sud Edouard Herriot	
				Place de la Répu- blique		
				Rue Président Carnot	en face du n°10	
				Quai des Célestins / Pont Bonaparte		
				Place Antonin Poncet	côté Rhône	
				Place Bellecour	face à la rue Emile Zola	
				Pont de la Guillo- tière	rive droite	
Rue des Farges						
Place Gabriel Ram- baud / Place de la Paix						
Pont de la Guillo- tière	rive droite					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14654	La Société Kabox et le service Événements de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place de totems dans le cadre de la Fête des Lumières	les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de totems	Place Antonin Poncet	côté Rhône	A partir du lundi 11 décembre 2017 jusqu'au mardi 12 décembre 2017, de 7h à 17h30
				Quai des Célestins / Pont Bonaparte		
				Rue Président Carnot	en face du n°10	
				Place de la République	angle Sud Edouard Herriot	
				Rue des Farges		
				Rue du Griffon, / Place de la Paix		
				Montée du Gourguillon		
				Place Meissonier / Rue de la République / Rue du Bât d'Argent / Rue Pizay / Place Louis Pradel / Place de la Comédie		
				Esplanade de la Grande Côte / Rue du Bon Pasteur		
				Rue d'Algérie / Rue du Terme / Rue Lanterne / Rue Constantine		
				Rue de l'Antiquaille		
				Place du Petit Collège		
				Montée du Gourguillon		
				Place des Jacobins		
				Place Antonin Poncet	côté Rhône	
				Rue des Farges		
				Montee du Gourguillon		
				Rue du Boeuf		
				Place du Petit Collège		
				Rue de l'Antiquaille		
Place Bellecour	face à la rue Emile Zola					
14655	Entreprise Colas Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de démolition de jardinière	le stationnement et l'accès seront autorisés	Place Charles Béraudier		A partir du mercredi 22 novembre 2017 jusqu'au vendredi 24 novembre 2017
14656	Entreprises Adjudicataires du marché	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Barre	côté impair, entre la rue Bellecordière et le quai Jules Courmont	A partir du jeudi 23 novembre 2017 jusqu'au mercredi 25 avril 2018
				Place de l'Hôpital		
			un cheminement piétons d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence	Rue de la Barre	côté impair, entre la rue Bellecordière et le quai Jules Courmont	
				Place de l'Hôpital		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14657	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la plateforme Tramway dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Concorde	au débouché sur la rue Professeur Beauvisage	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Ouest de la rue Professeur Beauvisage	
14658	Entreprise Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Bonnel	sur la contre allée, voie dépose minute et Taxi	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 22 décembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur la contre allée, côté Est	
14659	Entreprise Rhône Travaux Technique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Orange	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Vendôme	entre la rue Dunoir et la rue Servient	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Servient	côté impair, sur 10 m au droit du n° 55	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "Stop"	Rue Vendôme	au débouché sur la rue Dunoir	
14660	Entreprise Mmj Carrelages	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Louis Thévenet	partie comprise entre la rue Claudius Linossier et la rue Gigodot	A partir du jeudi 23 novembre 2017 jusqu'au vendredi 24 novembre 2017, de 8h30 à 18h
14661	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection totale de la chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Clotilde Bizolon	entre le quai Tilsitt et la place Antoine Vollon	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 20 décembre 2017, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre le quai Tilsitt et la place Antoine Vollon	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 20 décembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur le quai Tilsitt	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 20 décembre 2017, de 8h à 16h
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "Stop"			
14662	La Métropole de Lyon/ Service des tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sous la voute Ouest de Perrache	la circulation des véhicules sera interdite	Centre d'échange Perrache	voûte Ouest	A partir du mercredi 29 novembre 2017, 21h, jusqu'au jeudi 30 novembre 2017, 6h
14663	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Crillon	sur 15 m de part et d'autre du n° 82	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m de part et d'autre du n° 82	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14664	Entreprise Collet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Rue Chazière	sur 20 m de part et d'autre du n° 47	A partir du vendredi 24 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée sur 20 m de part et d'autre du n° 47	
14665	Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une cérémonie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Massena	entre la rue Sully et la rue Crillon	Le jeudi 23 novembre 2017, de 13h à 16h30
14666	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Claudius Linossier	entre le n° 13 et n° 19	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 15 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 13 et n° 19	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 15 décembre 2017
14667	Entreprise Merlin Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Abbaye d'Ainay	entre la place d'Ainay et la rue Bourgelat	Le lundi 6 novembre 2017, de 5h à 16h
				Quai Maréchal Joffre	entre la rue de Condé et la rue place Gensoul	Le mercredi 6 décembre 2017, de 5h à 14h
				Rue Général Plessier	des 2 côtés, entre le n°10 et la rue Vaubecour	A partir du mardi 5 décembre 2017, 18h, jusqu'au mercredi 6 décembre 2017, 14h
					côté impair, entre le n° 3 et la rue Vaubecour	A partir du mardi 5 décembre 2017, 7h, jusqu'au jeudi 7 décembre 2017, 18h
14668	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Saint Antoine	sur 30 m, au droit du n° 50	A partir du jeudi 30 novembre 2017 jusqu'au mercredi 13 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 50	
14669	Entreprise Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Smith	côté Est, sur 15 m face aux emplacements Taxis face à l'Hôtel de Région	Le vendredi 1 décembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit de l'Hôtel de Région	
14670	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la réalisation du site propre C3 Sytral	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Tête d'Or	partie comprise entre le cours Lafayette et la rue Juliette Récamier	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre le cours Lafayette et la rue Juliette Récamier	
14671	Association Actes Floriane Raynaud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une vente de vin chaud	l'installation d'un stand de 3 m maximum sera autorisée	Quai Victor Augagneur	sur la promenade au Nord du Pont de la Guillotière	A partir du jeudi 7 décembre 2017 jusqu'au dimanche 10 décembre 2017, de 18h à 23h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14672	Entreprise Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des véhicules sera interdite	Montée de la Boucle	chaussée Sud (sens descendant), voie d'accès au cours d'Herbouville	A partir du mardi 21 novembre 2017, 16h, jusqu'au mercredi 22 novembre 2017, 16h
14673	Entreprise Kara	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Cuvier	sur 8 m au droit de l'immeuble situé au n° 141	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 27 décembre 2017
14674	Entreprise Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance sur un réseau de fibre optique	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Cuire	partie comprise entre la place des Tapis et la rue Pelletier	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 23h à 6h
				Rue Dumont		
14675	Entreprise Imotep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide de cordistes	la circulation des piétons sera interdite	Cours Vitton	entre le n° 69 et le boulevard Anatole France	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
14676	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'abattage d'arbres	la circulation des piétons sera interdite	Rue Henri Chevalier	trottoir Sud entre la rue de Cuire et le n° 2 bis	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		au carrefour avec la rue de Cuire	
14677	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau de signalisation tricolore	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Anselme	au carrefour Ouest avec la rue Philippe de Lasalle	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Philippe de Lassalle	entre les n° 3 et 5	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
14678	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de la Barre	trottoir impair, entre la rue Bellecordière et le quai Jules Courmont	Le vendredi 1 décembre 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Bellecordière et le quai Jules Courmont	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le quai Jules Courmont et la rue Bellecordière	Le vendredi 1 décembre 2017, de 7h30 à 16h
14679	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de Enedis	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Thomassin	entre la rue Grôle et le quai Jules Courmont	A partir du vendredi 1 décembre 2017 jusqu'au mercredi 6 décembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 38	A partir du vendredi 1 décembre 2017 jusqu'au mercredi 6 décembre 2017, de 7h30 à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14680	La Société Decaux et la Direction des Événements et Animations de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la pose et la dépose de mupis dans le cadre de la Fête des Lumières	les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de cette signalétique	Rue du Président Edouard Herriot		Les jeudi 30 novembre 2017 et vendredi 1 décembre 2017, de 7h à 18h
				Rue des Archers		Le lundi 4 décembre 2017, de 7h à 18h
				Place des Célestins		
				Place du Change		
				Rue Professeur Pierre Marion		
				Rue des Farges		
				Rue Paul Chenavard		
				Place de la Paix		Les jeudi 30 novembre 2017 et vendredi 1 décembre 2017, de 7h à 18h
				Rue de la République		
				Place Francisque Regaud	angle rue Tupin	
				Place Bellecour		
				Rue Président Carnot	en face du n° 2 et en face du n°6	
				Quai Docteur Gailleton	côté Rhône	
				Place des Célestins		Les jeudi 30 novembre 2017 et vendredi 1 décembre 2017, de 7h à 18h
				Rue des Farges		Les lundi 11 décembre 2017 et mardi 12 décembre 2017, de 7h à 18h
				Rue des Archers		
				Rue de la République		Les jeudi 30 novembre 2017 et vendredi 1 décembre 2017, de 7h à 18h
				Rue Professeur Pierre Marion		Le lundi 4 décembre 2017, de 7h à 18h
				Quai Docteur Gailleton	côté Rhône	Les jeudi 30 novembre 2017 et vendredi 1 décembre 2017, de 7h à 18h
				Place du Change		Les lundi 11 décembre 2017 et mardi 12 décembre 2017, de 7h à 18h
				Place de la Paix		Le lundi 4 décembre 2017, de 7h à 18h
				Place Francisque Regaud	angle rue Tupin	Les lundi 4 décembre 2017, de 7h à 18h
				Rue Président Carnot	en face du n° 2 et en face du n°6	
				Rue Paul Chenavard		Les lundi 11 décembre 2017 et mardi 12 décembre 2017, de 7h à 18h
Rue du Président Edouard Herriot						
Place Bellecour						
Rue Président Carnot	en face du n° 2 et en face du n°6					
Quai Docteur Gailleton	côté Rhône					
Place des Célestins						

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14680	La Société Decaux et la Direction des Évènements et Animations de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la pose et la dépose de mupis dans le cadre de la Fête des Lumières	les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de cette signalétique	Rue des Archers		Les lundi 11 décembre 2017 et mardi 12 décembre 2017, de 7h à 18h
				Rue Professeur Pierre Marion		
				Rue des Farges		
				Rue Paul Chenavard		
				Place de la Paix		
				Rue de la République		
				Rue du Président Edouard Herriot		
				Place Francisque Regaud	angle rue Tupin	Le lundi 4 décembre 2017, de 7h à 18h
				Place Bellecour		
				Place du Change		
14681	Ville de Lyon - Direction des Évènements et Animations	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la promotion de la nouvelle application sportive Enforme@lyon	l'installation d'une tente 5 x 5 sera autorisée	Place Bellecour	angle Nord / Est	A partir du mercredi 6 décembre 2017 jusqu'au lundi 11 décembre 2017
14682	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours de la Liberté	entre la rue Rabelais et le cours Lafayette	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au vendredi 8 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Rabelais et le cours Lafayette	
14683	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Dauphiné	sur 20 m, au droit du n° 97	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au lundi 18 décembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au lundi 18 décembre 2017
14684	Entreprise Jean Lefèbvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau de signalisation tricolore	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Grande Rue de la Croix Rousse	entre le n° 85 et la rue Hénon	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Ouest (n° impairs) entre le n° 85 et la rue Hénon	
14685	Entreprise Fosselev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage à l'aide d'une grue automotrice de type MK 88	la circulation des piétons sera interdite	Place Bellecour	sur le trottoir situé, au droit du n° 35, lors des phases de levage des charges	Le lundi 4 décembre 2017, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Sud-Nord, dans la contre allée située, entre la rue Paul Lintier et la rue Colonel Chambonnet	Le lundi 4 décembre 2017, de 9h à 14h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la contre allée Ouest, sur 30 m au droit du n° 35	Le lundi 4 décembre 2017, de 7h30 à 17h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14686	Entreprise Los France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitres à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite	Rue Tête d'Or	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 2 bis	Le mercredi 29 novembre 2017, de 8h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Le mercredi 29 novembre 2017
14687	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jeanne d'Arc	entre le n° 62 et le n° 70	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au vendredi 8 décembre 2017
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Bonnard et la rue Amiral Courbet	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au vendredi 8 décembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 62 et le n° 70	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au vendredi 8 décembre 2017
14688	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Duhamel	entre la place Carnot et la rue de la Charité	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au mercredi 6 décembre 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, sur 15 m à l'Ouest de la rue de la Charité	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au mercredi 6 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
14688	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Charité	contre allée Est, entre le cours Verdun Récamier et la rue Duhamel, y compris la place réservée aux personnes à mobilité réduite	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au mercredi 6 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "Stop" obligatoire	Rue Duhamel	au débouché sur la place Carnot	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au mercredi 6 décembre 2017, de 9h à 16h
14689	La Biennale de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le démontage de la Biennale d'Art Contemporain	l'accès et le stationnement de véhicules techniques seront autorisés sur le trottoir	Rue de la République	à hauteur du n°8	A partir du mercredi 29 novembre 2017 jusqu'au samedi 2 décembre 2017
14690	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Marius Vivier Merle	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Servient	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au vendredi 22 décembre 2017
					sur 30 m, face du n° 47 (bâtiment Télévision)	
14691	Entreprise Sarl Ferreol	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Remparts d'Ainay	côté pair, sur 5 m au droit du n° 20	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au samedi 23 décembre 2017
14692	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Maurice Flandin	sur 20 m, au droit du n° 42	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au mercredi 13 décembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 42	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14693	Entreprise Emosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Chaponnay	sur 10 m, au droit du n° 9	Le vendredi 1 décembre 2017
14694	Association Collectif Handicap 9 et Alged	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une collecte dans le cadre du Téléthon	l'installation d'un stand composé de chaises et tables sera autorisée	Place de Paris	au droit du n° 6 (montage et démontage compris)	Le mercredi 22 novembre 2017, de 9h à 13h
14695	Entreprise Errt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Germain	sur 15 m, au droit du n° 54	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
				Rue du Président Edouard Herriot		A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
14696	La Société Charvet et la Direction des événements et animations de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la pose et la dépose des I-Girouettes et panneaux Ledivision dans le cadre de la Fête des Lumières	les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de la signalétique	Rue de l'Antiquaille		A partir du mercredi 29 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 7h à 18h
				Place Bellecour		
				Rue de l'Antiquaille		
				Rue du Doyenné		
				Avenue Adolphe Max		
				Place de la République		
			Pont Alphonse Juin	rive droite	A partir du mercredi 29 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 7h à 18h	
			les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la dépose de la signalétique	Place Antonin Gourju	angle rue Jean de Tournes	Les lundi 11 décembre 2017 et mardi 12 décembre 2017, de 7h à 18h
				Rue du Doyenné		
				Avenue Adolphe Max		
				Place de la République		
				Place des Jacobins		
Place Antonin Gourju						
les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la dépose de la signalétique	Place Bellecour	angle rue Jean de Tournes	A partir du mercredi 29 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 7h à 18h			
	Place de la Comédie					
les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la dépose de la signalétique	Place des Jacobins	angle rue Jean de Tournes	Les lundi 11 décembre 2017 et mardi 12 décembre 2017, de 7h à 18h			
	Place de la Comédie					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14697	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de la Martinière	au droit de la chaussée Ouest, lors de la phase de terrassement de traversée du carrefour	A partir du mercredi 22 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017
					dans la voie située à l'Est du bâtiment «La Halle de la Martinière»	
			la circulation des véhicules sera interdite	Place Gabriel Rambaud	chaussée Ouest	
					dans la voie située au Nord du bâtiment «La Halle de la Martinière»	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de la Martinière	des deux côtés de la voie située à l'Est du bâtiment «La Halle de la Martinière»	
					au droit du bâtiment «La Halle de la Martinière»	
					des deux côtés de la voie située au Nord du bâtiment «La Halle de la Martinière»	
14698	La Société Kabox et le service Evénements de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place de totems dans le cadre de la Fête des Lumières	les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la dépose de totems	Rue de l'Antiquaille		A partir du lundi 11 décembre 2017 jusqu'au mardi 12 décembre 2017, de 7h à 17h30
				Place des Jacobins		
				Place de la République	angle Sud rue Président Edouard Herriot	
				Rue Président Carnot	en face du n°10	
				Quai des Célestins / Pont Bonaparte		
				Place Antonin Poncet	côté Rhône	
				Place Bellecour	face à la rue Emile Zola	
				Pont de la Guillotière	rive droite	
				Rue des Farges		
				Rue du Griffon / Place de la Paix		
				Rue du Boeuf		
				Place du Petit Colège		
				Montée du Gourguillon		
			les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de totems	Place Meissonier / Rue de la République / Rue du Bât d'Argent / Rue Pizay / Place Louis Pradel / Place de la Comédie	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au jeudi 7 décembre 2017, de 7h à 17h30	
	Rue d'Algérie / Rue du Terme / Rue Lanterne / Rue Constantine					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14698	La Société Kabox et le service Evénements de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place de totems dans le cadre de la Fête des Lumières	les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de totems	Esplanade de la Grande Côte / Rue du Bon Pasteur		A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au jeudi 7 décembre 2017, de 7h à 17h30
			les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la dépose de totems	Place Gabriel Rambaud / Place de la Paix		A partir du lundi 11 décembre 2017 jusqu'au mardi 12 décembre 2017, de 7h à 17h30
			les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de totems	Place Gabriel Rambaud	place de la Paix	A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au jeudi 7 décembre 2017, de 7h à 17h30
				Rue du Griffon		
				Place des Jacobins	angle Sud Edouard Herriot	
				Place de la République		
				Rue Président Carnot	en face du n°10	
				Quai des Célestins / Pont Bonaparte	pont Bonaparte	
				Place Antonin Poncet	côté Rhône	
				Rue du Boeuf		
			Place Bellecour	face à la rue Emile Zola		
			les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la dépose de totems	Esplanade de la Grande Côte / Rue du Bon Pasteur		A partir du lundi 11 décembre 2017 jusqu'au mardi 12 décembre 2017, de 7h à 17h30
				Rue d'Algérie / Rue du Terme / Rue Lanterne / Rue Constantine		
				Place du Petit Collège		A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au jeudi 7 décembre 2017, de 7h à 17h30
				Place Meissonier / Rue de la République / Rue du Bât d'Argent / Rue Pizay / Place Louis Pradel / Place de la Comédie		A partir du lundi 11 décembre 2017 jusqu'au mardi 12 décembre 2017, de 7h à 17h30
			les véhicules du demandeur seront autorisés à stationner et à réduire les voies de circulation le temps nécessaire à la pose de totems	Montée du Gourguillon		A partir du lundi 4 décembre 2017 jusqu'au jeudi 7 décembre 2017, de 7h à 17h30
				Rue des Farges		
Pont de la Guillotière	rive droite					
Rue de l'Antiquaille						
14699	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dugas Montbel	côté pair, entre le n° 12 et la rue Claudius Collonge	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 20 décembre 2017, de 7h30 à 16h30
				Rue Claudius Collonge	côté impair, entre le n° 15 ter et la rue Dugas Montbel	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14700	Entreprise Maçonnerie Générale Christian Rochard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jules Vercherin	côté impair, sur 10 m au droit du n° 7	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
14701	Entreprise Razel Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit des fouilles	Avenue Jean Mermoz	trottoir Nord, sur 50 m à l'Ouest du boulevard Edmond Michelet	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 50 m à l'Ouest du boulevard Edmond Michelet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Sud, sur 50 m à l'Ouest du boulevard Edmond Michelet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
14702	Entreprise Folghera et Belay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Sidoine	sur 15 m, au droit du n° 1	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au jeudi 28 décembre 2017
14703	La Métropole de Lyon - Service des tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sous la voûte Ouest de Perrache	la circulation des véhicules sera interdite	Centre d'échange Perrache	voûte Ouest	A partir du mardi 28 novembre 2017, 21h, jusqu'au mercredi 29 novembre 2017, 6h
14704	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite	Rue Paul Montrouchet	sur la piste cyclable, dans les deux sens, entre le cours Charlemagne et le pont SNCF	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au jeudi 30 novembre 2017
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir Nord, sur la promenade centrale, les piétons circuleront le long du bâtiment du centre commercial sur une largeur minimum de 1,40 m	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		trottoir Nord, entre le cours Charlemagne et le pont SNCF	
14705	Entreprise Mdtpt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparation d'une chambre France Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins du chantier	Rue Clément Marot	sur 15 m de part et d'autre de la rue Michel Felizat	Le vendredi 24 novembre 2017, de 8h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		côté Sud, sur 20 m à l'Est de la rue Michel Felizat	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14706	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau potable	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la piste cyclable	Avenue Jean Jaurès	trottoir Ouest, sur 30 m au droit du n° 178	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au mardi 5 décembre 2017
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		sur 30 m, au droit du n° 178	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
14707	Entreprise Ravaltext	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Tables Claudiennes	sur 20 m au droit du n° 59	A partir du jeudi 23 novembre 2017 jusqu'au mardi 5 décembre 2017
14708	Entreprise Slamm Bergeroux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Albert Thomas	côté pair, sur 10 m au droit du n° 156	A partir du mercredi 29 novembre 2017 jusqu'au vendredi 29 décembre 2017
14709	Entreprise Merlin Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vaubecour	entre le n° 13 et la voûte d'Ainay	Le mercredi 6 décembre 2017, de 9h à 15h
				Rue Hrant Dink	sur 20 m au droit du n° 45	Le mercredi 6 décembre 2017, de 6h à 15h
					entre le n°45 et le n° 36	Le mercredi 6 décembre 2017, de 11h à 20h
					sur la contre-allée face au n° 45 sur 50 m côté Est de l'allée	
				Quai de la Gare d'eau	côté impair, entre le n° 15 et le n°20	Le vendredi 8 décembre 2017, de 6h à 12h
14710	Association Le Mercredi c'est surimi - M. Guillaume Daumalin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une vente de vin chaud	l'installation d'un stand de 3 m maximum sera autorisée	Quai Général Sarrail	sur le trottoir au Sud du Pont Morand	A partir du jeudi 7 décembre 2017 jusqu'au dimanche 10 décembre 2017, de 18h à 23h
14711	Entreprise Tin Nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitrerie à l'aide d'une nacelle	La circulation des piétons sera gérée par un homme trafic au droit de l'intervention de la nacelle	Boulevard Marius Vivier Merle	trottoir Est, sur 70 m au Sud de la rue Paul Bert	Les jeudi 23 novembre 2017 et vendredi 24 novembre 2017, de 5h30 à 15h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	Rue Paul Bert	trottoir Sud, sur 50 m à l'Est du boulevard Marius Vivier Merle	
				Boulevard Marius Vivier Merle	trottoir Est, sur 70 m au Sud de la rue Paul Bert	
14712	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Quai Jaÿr	sur les parkings, côté Est entre le rond point des Monts d'Or et le pont Schuman	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 20 décembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Est, sur le parking situé entre le rond point des Monts d'Or et le pont Schuman	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14713	Entreprise M 3 D	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de désamiantage de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai de la Pêcheurie	entre la rue de la Platière et la rue Longue	A partir du jeudi 23 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue de la Platière et la place d'Albon	
14714	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Rhône	côté impair, sur 10 m de part et d'autre du n° 7	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 7h à 17h
14715	Entreprise Merlin Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le dispositif cantine sera autorisé	Place Antonin Poncet	parvis Ouest	Le mardi 12 décembre 2017, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sainte-Hélène	sur 15 m en face du n° 31	Le mercredi 13 décembre 2017, de 6h à 18h
				Rue de la Charité	entre le n° 17 et rue Saint-Hélène	Les jeudi 7 décembre 2017 et vendredi 8 décembre 2017, de 6h à 18h
				Rue Sainte-Hélène	entre le n° 36 et la rue de la Charité	Le mardi 12 décembre 2017, de 6h à 22h
					des 2 côtés, entre la rue Auguste Comte et la rue de la Charité	
				Rue de la Charité	entre le n° 11 et le n° 17	Le mercredi 13 décembre 2017, de 6h à 18h
Rue Sainte-Hélène	sur 15 m en face du n° 31	Les jeudi 7 décembre 2017 et vendredi 8 décembre 2017, de 6h à 18h				
14716	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de déplacement d'un arrêt pour les transports de fonds	le stationnement sera autorisé pour les transports de fonds	Place Charles Béraudier	côté Nord, sur 15 m à l'Est de la banque LCL	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 31 janvier 2018
14717	Entreprise Folghera & Belay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint Vincent	sur 12 m au droit des n° 9 / 10	A partir du jeudi 23 novembre 2017 jusqu'au dimanche 17 décembre 2017
14718	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Président Edouard Herriot	sur 6 m, au droit du n°36	A partir du jeudi 23 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017
14719	Entreprise Asf Toitures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai de Bondy	sur 5 m au droit du n° 22	A partir du vendredi 24 novembre 2017 jusqu'au mardi 5 décembre 2017
14720	Entreprise Bonnefond	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de réseau de canalisation dans une copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Masséna	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 93	Le vendredi 24 novembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14721	Entreprise Monnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions avec un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise en charge des travaux	Rue de Bourgogne	au droit du n° 11	Le vendredi 24 novembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair au droit du n° 11	
14722	La Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une inauguration	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Philippe de Lassalle	du n° 1 au n° 5	Le lundi 11 décembre 2017, de 14h à 20h
14723	Entreprise Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de SFR	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Professeur Weill	sur 15 m au droit du n° 20	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mardi 28 novembre 2017, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mardi 28 novembre 2017
14724	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'un opérateur télécom	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Allée Pierre de Coubertin	entre le n° 42 et l'avenue Jean Jaurès, sens Nord/Sud	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue Jean Jaurès	sens Sud/Nord, sur 20 m au Sud de l'allée Pierre de Coubertin	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
				Allée Pierre de Coubertin	entre le n° 42 et l'avenue Jean Jaurès, sens Nord/Sud	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 20 m au droit du n° 42	
			un cheminement piétons sera maintenu en permanence au droit du chantier	Avenue Jean Jaurès	trottoir Est, sur 20 m au Sud de l'allée Coubertin	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 8h à 17h
				Allée Pierre de Coubertin	entre le n° 42 et l'avenue Jean Jaurès	
14725	Association Restaurant Club Condé	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un goûter annuel de fin d'année	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Condé	au droit du n° 5 sur 2 emplacements	Le jeudi 30 novembre 2017, de 13h à 18h
14726	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le nettoyage de ventilation de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Juliette Récamier	sur 15 m sur la zone de desserte située au droit du n° 20	Le lundi 27 novembre 2017, de 14h à 17h30
14727	Rhône Travaux Techniques	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Saint Cyr	côté impair, entre le n° 45 et le n° 47	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14728	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue d'Anvers	entre la rue Jaboulay et la rue Professeur Grignard	A partir du vendredi 24 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			
14729	M. Ahmed Sekkai	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Rabelais	côté pair, sur 15 m au droit du n° 26	A partir du vendredi 24 novembre 2017 jusqu'au dimanche 10 décembre 2017
14730	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un fonctionnement provisoire d'un carrefour à feux dans le cadre des travaux du Tramway T6	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Challemel Lacour	sur le carrefour avec le boulevard de l'Artillerie	A partir du jeudi 23 novembre 2017 jusqu'au vendredi 2 mars 2018
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront céder le passage	Boulevard de l'Artillerie	au débouché sur la rue Challemel Lacour	
14731	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau potable	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Saint Pierre de Vaise	entre le n° 27 et le n° 29	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 27 et le n° 29	
14732	Association Patronage Scolaire Laique de Montchat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une compétition au gymnase de la Guillotière	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Repos	des 2 côtés, de la rue Domer à la rue du Sauveur	A partir du vendredi 15 décembre 2017, 17h, jusqu'au dimanche 17 décembre 2017, 19h
				Rue du Sauveur	des 2 côtés, de la rue du Repos à la rue de la Madeleine	
14733	Entreprise Merlin Productions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Estrées	entre la rue de la Bombarde et le quai Romain Rolland	Le lundi 11 décembre 2017, de 0h30 à 19h
				Rue Mandelot	sur 30 m au Sud de la rue de la Bombarde	
				Rue de la Bombarde	entre la rue des Estrées et la rue Mandelot	
				Place Edouard Commette	partie Nord	Le lundi 11 décembre 2017, de 6h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14734	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Avenue Paul Santy	entre le boulevard Jean XXIII et la rue Jean Sarrazin	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
				Boulevard Jean XXIII	entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Bataille	
				Rue Professeur Beauvisage	entre la rue Rochambeau et l'avenue de Pres-sensé	
				Rue Rochambeau	entre la rue Jean Sarrazin et la rue Professeur Beauvisage	
				Rue Jean Sarrazin	entre l'avenue Paul Santy et la rue Rochambeau	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Paul Santy	entre le boulevard Jean XXIII et la rue Jean Sarrazin	
				Boulevard Jean XXIII	entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Bataille	
				Rue Jean Sarrazin	entre l'avenue Paul Santy et la rue Rochambeau	
				Rue Professeur Beauvisage	entre la rue Rochambeau et l'avenue de Pres-sensé	
				Rue Rochambeau	entre la rue Jean Sarrazin et la rue Professeur Beauvisage	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Professeur Beauvisage	entre la rue Rochambeau et l'avenue de Pres-sensé	
				Avenue Paul Santy	entre le boulevard Jean XXIII et la rue Jean Sarrazin	
la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Rochambeau	entre la rue Jean Sarrazin et la rue Professeur Beauvisage				
	Rue Jean Sarrazin	entre l'avenue Paul Santy et la rue Rochambeau				
	Boulevard Jean XXIII	entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Bataille				
14735	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Stella	sur 15 m, au droit du n° 3	Le mardi 28 novembre 2017, de 5h à 10h
14736	Entreprises 2 Tcz Ts / Travaux Couverture Zinc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Villeroy	côté pair, sur 10 m au droit du n° 14	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 8 décembre 2017
14737	Entreprise Sic Etanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard Eugène Deruelle	côté impair, sur 15 m au droit du n° 31	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 6 décembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14738	Entreprise Bourneuf Menuiserie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Quivogne	côté pair, sur 30 m au droit du n° 22	Le mardi 28 novembre 2017, de 7h30 à 16h30
14739	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau potable	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Corderie	sens Est / Ouest, sur 50 m à l'Ouest du rond point des Monts d'Or	A partir du jeudi 23 novembre 2017 jusqu'au vendredi 24 novembre 2017, de 8h30 à 16h30
14740	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'EDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Berthelot	côté impair, sur 20 m au droit du n° 1 (le long de la plateforme du Tramway)	A partir du mercredi 29 novembre 2017 jusqu'au vendredi 8 décembre 2017
			un pont lourd sera positionné sur la fouille hors période du chantier afin de préserver le cheminement piétons		trottoir Nord, au droit du n° 1	
14741	Entreprise An Toiture Bardage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Jules Guesde	sur 6 m au droit du n° 10	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 27 décembre 2017
14742	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue automotrice de 80 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Debrousse	sur le trottoir situé au droit du n° 9 bis à 11 bis	Les mercredi 29 novembre 2017 et jeudi 30 novembre 2017, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"		sur 75 m au droit du n° 11	Le lundi 27 novembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre l'accès au n° 11 bis et l'accès au n° 11	Les mercredi 29 novembre 2017 et jeudi 30 novembre 2017, de 7h30 à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Le lundi 27 novembre 2017, de 7h30 à 17h30
14743	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue automotrice de 60 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Debrousse	sur 50 m sur le trottoir situé entre l'accès au n° 12 et la commune de Sainte Foy Lès Lyon, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 8h30 à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"		sur 150 m entre l'accès au n° 12 et la commune de Sainte Foy Lès Lyon	
14744	Entreprise Ert Technologies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lalande	côté pair (Ouest), sur 15 m en face de l'immeuble situé au n° 15	Le lundi 27 novembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14745	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Crillon	entre la rue Ney et le boulevard des Belges	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Ney et le boulevard des Belges	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
14746	Entreprise Merlin Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Abbaye d'Ainay	entre la place d'Ainay et la rue Bourgelat	Le mercredi 6 décembre 2017, de 5h à 16h
14747	La Cour d'appel de Lyon / Tribunal de Grande Instance de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une audience solennelle de rentrée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	côté Est, entre la rue Servient et la rue de Bonnel	Le vendredi 19 janvier 2018, de 9h à 13h
14748	Association Pinocchio	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation au profit du centre Léon Bérard	des animations seront autorisées	Place André Latarget		Le samedi 16 décembre 2017, de 8h à 23h
			des installations seront autorisées			A partir du vendredi 15 décembre 2017, 20h, jusqu'au dimanche 17 décembre 2017, 23h
14749	Entreprise Emosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Chaponnay	sur 10 m, au droit du n° 9	A partir du vendredi 1 décembre 2017 jusqu'au samedi 16 décembre 2017
14750	Entreprise Conseils de Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble avec une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Conseils de Rénovation	Rue Edouard Rochet	côté Nord entre le n° 5 et la petite rue de Monplaisir	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Petite rue de Monplaisir	côté Est, au droit du n° 3	
				Rue Edouard Rochet	côté impair, au droit du n° 3	
14751	Entreprise Signal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur enseigne à l'aide d'une nacelle	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue du Port du Temple	entre la place Jacobins et le quai Saint Antoine	Le vendredi 1 décembre 2017, de 9h à 11h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de l'Ancienne Préfecture	sur 15 m, au droit du n° 4	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Port du Temple	entre la place des Jacobins et le quai Saint Antoine	Le vendredi 1 décembre 2017, de 8h à 11h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Ancienne Préfecture	côté impair, sur 20 m en face du n° 4	
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"	Rue du Port du Temple	au débouché sur la place des Jacobins	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14752	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bony	côté impair partie comprise entre la rue Chazière et la rue Anselme	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 8 décembre 2017
				Rue Chazière	côté pair partie comprise entre le boulevard de la Croix Rousse et la rue Anselme	
					sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 19 et 23	
					sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 32	
14753	Entreprise Mazaud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de construction	la circulation des piétons sera interdite	Rue Docteur Carrier	côté impair, sur 20 m de part et d'autre du n° 7	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au mardi 12 décembre 2017
14754	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de suppression de branchement GRDF	La circulation des véhicules s'effectuera dans le sens Nord / Sud	Rue de Cuire	entre la rue Dumont et la place des Tapis	Le jeudi 23 novembre 2017, de 8h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Dumont et la rue Pelletier	
14755	Entreprise Sttp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de démolition de bâtiment	la circulation des piétons sera interdite	Route de Vienne	trottoir Ouest, entre la n° 238 et le n° 244 / 250	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au jeudi 28 décembre 2017
			la piste cyclable sera interrompue		sens Nord / Sud, entre la n° 238 et les n° 244 / 250	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, entre la n° 238 et les n° 244 / 250	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sens Nord / Sud, entre la n° 238 et le n° 244 / 250	
			un cheminement piétons balisé et sécurisé sera maintenu sur la piste cyclable			
14756	Entreprise Rhône Forez Paysages	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Nestor	côté impair, sur 20 m au droit du n° 33	A partir du mercredi 29 novembre 2017 jusqu'au jeudi 30 novembre 2017
14757	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue automotrice de 100 tonnes	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue du Four à Chaux	entre le quai Sédallian et la rue de la Sparterie	A partir du mercredi 29 novembre 2017 jusqu'au jeudi 30 novembre 2017, de 7h30 à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Quai Paul Sédallian	sur 30 m de part et d'autre de la rue du Four à Chaux	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Four à Chaux	entre le quai Sédallian et la rue de la Sparterie	A partir du mercredi 29 novembre 2017 jusqu'au jeudi 30 novembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		trottoir Sud, entre la quai Paul Sédallian et la rue de la Sparterie	
				des deux côtés de la chaussée, entre la quai Paul Sédallian et la rue de la Sparterie		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
14758	Entreprise Signature	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol de la signalisation horizontale	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Terme	des deux côtés de la chaussée	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au mercredi 29 novembre 2017, de 7h30 à 17h30
14759	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Doyenné	sur 15 m au droit du n° 29	A partir du lundi 27 novembre 2017 jusqu'au vendredi 1 décembre 2017
14760	Entreprise Pergolisi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personne	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bât d'Argent	sur le trottoir situé au droit de la façade du n° 18 au droit de la façade du n° 18	Le lundi 27 novembre 2017, de 12h à 15h
14761	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la circulation des véhicules sera interdite sauf riverains	Rue du Bois de la Caille	sur 10 m, au droit du n°11	A partir du mardi 28 novembre 2017 jusqu'au lundi 4 décembre 2017, de 8h à 16h Les mardi 28 novembre 2017 et vendredi 1 décembre 2017, de 8h à 16h

Registre de l'année 2017

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation Temporaire de l'Espace Public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - les jours ouvrables aux heures d'ouverture

*Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon.
Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.*

Délégation Générale aux Ressources Humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Amairia	Célia	Adjoint technique	Contractuel	1/10/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Benabbou	Samir	Adjoint technique	Contractuel	10/10/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Bienvenu	Romain	Adjoint technique	Contractuel	1/11/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Ciccotti	Louis	Adjoint technique	Contractuel	1/8/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Dominguez Dorta	Jonay	Adjoint technique	Contractuel	8/10/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Duc	Anais	Adjoint technique	Contractuel	1/10/2017	Sports	Recrutement remplaçant
El Tahiri	Yoann	Adjoint technique	Contractuel	3/11/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Fofana	Adam	Adjoint technique	Contractuel	1/8/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Fofana	Adam	Adjoint technique	Contractuel	14/10/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Fofana	Adam	Adjoint technique	Contractuel	25/10/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Fofana	Junior David	Adjoint technique	Contractuel	1/11/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Gairi Cif	Edine	Adjoint technique	Contractuel	1/11/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Hammouche	Farid	Adjoint technique	Contractuel	10/10/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Ould'ameur	Issam	Adjoint technique	Contractuel	1/11/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Sbahi	Walid	Adjoint technique	Contractuel	19/10/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Walczak	Jean-Paul	Adjoint technique	Contractuel	16/10/2017	Sports	Recrutement remplaçant
Atila	Julie	Adjoint technique	Contractuel	1/9/2017	Education	Recrutement remplaçant
Bouhadjar	Fatima	Adjoint technique	Contractuel	1/9/2017	Education	Recrutement remplaçant
Chamois	Cyrielle	Adjoint technique	Contractuel	1/9/2017	Education	Recrutement remplaçant
Fredout	Milène	Adjoint technique	Contractuel	1/9/2017	Education	Recrutement remplaçant
Kervevan	Guillaume	Adjoint du patrimoine	Non titulaire	11/11/2017	Musée des Beaux-Arts	Recrutement remplaçant
Commerie	Jérémy	Adjoint technique	Contractuel	11/11/2017	Sports	Recrutement remplaçant

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Brahim	Donia	Adjoint technique	Contractuelle	1/10/2017	Education	Recrutement remplaçant
Biotti	Sandrine	Educateur jeunes enfants	Stagiaire	1/10/2017	Enfance	Arrêté rectificatif
Finand	Julien	Adjoint technique de 1ère classe	Stagiaire	1/9/2017	Education	Arrêté rectificatif
Algret	Bertille	Educateur jeunes enfants	Titulaire	16/9/2017	Enfance	Intégration suite à détachement
Laquieze	Stéphanie	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Titulaire	28/9/2017	Enfance	Intégration suite à détachement
Reichling	Martine	Adjoint Technique	Titulaire	1/11/2017	Enfance	Maintien en détachement
Bruyant Teglia	Lucrèce	Adjoint technique principale de 2ème classe	Titulaire	2/1/2017	Opéra de Lyon	Mise à disposition
Pambu Mvumbi	Merveille	Adjoint technique	Contractuel	1/9/2017	Education	Recrutement complément temps partiel
Messaoudi	Samira	Adjoint technique	Contractuel	1/9/2017	Education	Recrutement complément temps partiel
Peauger	Mathilde	Atsem principal de 2ème classe	Contractuel	1/9/2017	Education	Recrutement complément temps partiel
Pittet	Stéphanie	Infirmière en soins généraux	Contractuel	1/9/2017	Education	Recrutement complément temps partiel
Seddiki	Hakima	Atsem principal de 2ème classe	Contractuel	27/9/2017	Education	Recrutement complément temps partiel
Shala	Enkeleida	Adjoint technique	Contractuel	1/9/2017	Education	Recrutement complément temps partiel
Moncorger	Christèle	Infirmière classe normale	Stagiaire	1/4/2017	Education	Recrutement par voie de détachement
Chaba	Souhila	Adjoint Technique	Contractuel	6/11/2017	Education	Recrutement remplaçant
Gascou	Maude	Médecin de 2ème classe	Stagiaire	1/10/2017	Education	Nomination stagiaire catégorie A
Accary	Marie	Puéricultrice	Stagiaire	31/7/2017	Enfance	Nomination stagiaire catégorie A
Guérin	Patrick	Adjoint Technique	Stagiaire	1/11/2017	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
Pons	Valérie	Adjoint Administratif	Stagiaire	24/8/2017	Ressources Humaines	Nomination stagiaire catégorie C
Djari	Farida	Adjoint Technique	Stagiaire	1/10/2017	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Laplace	Marie Hélène	Atsem principal de 2ème classe	Stagiaire	1/9/2017	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Moulouade	El Ghalia	Adjoint technique	Stagiaire	1/10/2017	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Da Silva Calvo	Tatiana	Adjoint technique	Stagiaire	1/10/2017	Education	Nomination stagiaire catégorie C

Centre Communal d'Action Sociale (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Khammassi	Kaouthar	Auxiliaire de soins principal 2ème classe	Titulaire	1/10/2017	CCAS	Maintien en détachement
Abol	Mustafa	Adjoint technique	Contractuel	9/10/2017	CCAS	Recrutement remplaçant
El Yabadi	Sabah	Adjoint technique	Contractuel	12/09/2017	CCAS	Recrutement remplaçant

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
El Yabadri	Sabah	Adjoint technique	Contractuel	1/10/2017	CCAS	Recrutement remplaçant
Mathieu	Chloé	Adjoint administratif	Contractuel	5/10/2017	CCAS	Recrutement remplaçant
Meftah	Fatima	Auxiliaire de soins	Contractuel	17/10/2017	CCAS	Recrutement remplaçant
Abon	Agathe	Auxiliaire de soins	Contractuel	01/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Azzouni	Assia	Adjoint administratif	Contractuel	01/11/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Batal	Jalal	Auxiliaire de soins	Contractuel	01/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Dufrancatelle	Marina	Adjoint technique	Contractuel	09/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Dufrancatelle	Marina	Adjoint technique	Contractuel	01/11/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Eglin	Charlotte	Infirmière soins généraux classe normale	Contractuel	17/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Eglin	Charlotte	Infirmière soins généraux classe normale	Contractuel	22/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
El Ouarrak	Redouane	Adjoint technique	Contractuel	01/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Escobessa	Audrey Marie	Agent social	Contractuel	15/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Ilunga Ngeleka	Baby	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	Contractuel	01/11/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Konta	Mou-hamed	Adjoint technique	Contractuel	01/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Mathy-Poisot	Jean-Christophe	Attaché principal	Contractuel	01/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Rakoton-drazanany	Feja	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	Contractuel	01/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Sautron	Jordan Romaric	Adjoint technique	Contractuel	01/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Segura	Marjorie	Infirmière soins généraux classe normale	Contractuel	22/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant
Silvestri	Régine	Adjoint administratif	Contractuel	01/10/17	CCAS	Recrutement remplaçant

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Conseils d'arrondissements – Avis

Réunions des Conseils d'arrondissements :

- 1^{er} arrondissement : 6 décembre 2017 – 18 h 30
- 2^e arrondissement : 4 décembre 2017 - 18 heures
- 3^e arrondissement : 5 décembre 2017 – 19 heures
- 4^e arrondissement : 6 décembre 2017– 18 heures
- 5^e arrondissement : 4 décembre 2017 – 18 h 30
- 6^e arrondissement : 4 décembre 2017 – 18 h 30
- 7^e arrondissement : 5 décembre 2017 – 18 h 30
- 8^e arrondissement : 6 décembre 2017 – 19 heures
- 9^e arrondissement : 6 décembre 2017 – 18 h 30

Direction de la Commande Publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 6 au 10 novembre 2017

DP 069 386 17 02301 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 144 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du

terrain : 337 m² - Demandeur : M. Peillon Antoine 144 rue Vendôme 69006 Lyon

DP 069 382 17 02302 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 24 rue Sainte-Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 532 m² - Demandeur : Mme Chappet Paule 24 rue Saint-Hélène 69002 Lyon

DP 069 383 17 02303 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 41 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 162 m² - Demandeur : Mme Guilbert Angélique 8 b rue David 69003 Lyon

DP 069 383 17 02304 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 279 rue André Philip Lyon 3ème Superficie du terrain : 5279 m² - Demandeur : GrandLyon Habitat 99 rue Bugeaud 69006 Lyon - Mandataire : M. Mezgueldi Abdallah

DP 069 386 17 02305 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 5 avenue Maréchal Foch Lyon 6ème Superficie du terrain : 687 m² - Demandeur : SCI Foch 567 230 montée du Cantin 69270 Fontaines-Saint-Martin - Mandataire : M. Guillo Denis

DP 069 382 17 02306 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 rue Colonel Chambonnet Lyon 2ème Superficie du terrain : 538 m² - Demandeur : Palomas 2 rue Colonel Chambonnet 69002 Lyon - Mandataire : M. Clerc Dominique

DP 069 381 17 02307 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 13 Hippolyte Flandrin Lyon 1er Superficie du terrain : 202 m² - Demandeur : M. Baronnier Marc 87 rue Joliot Curie 69005 Lyon

DP 069 387 17 02308 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 rue Gustave Nadaud Lyon 7ème Superficie du terrain : 510 m² - Demandeur : M. Riviere Gabriel 44 rue Joséphin Soulayr 69004 Lyon

DP 069 387 17 02309 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Réfection d'une devanture - Terrain : 23 rue de Marseille Lyon 7ème Superficie du terrain : 425 m² - Demandeur : Efficentres 231 rue Saint-Honoré 75001 Paris - Mandataire : M. de Poncins Patrice

DP 069 381 17 02310 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 19 place Tolozan Lyon 1er Superficie du terrain : 2265 m² - Demandeur : Mme David Diot Mary 54 rue de la Halte 35890 Laille

DP 069 383 17 02311 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 20 rue de l'Espérance Lyon 3ème Superficie du terrain : 3732 m² - Demandeur : Ministère de l'Intérieur Sgami-Se 20 rue de l'Espérance 69405 Lyon Cedex 03

DP 069 383 17 02312 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 5 - 7 - 9 boulevard Eugène Deruelle Lyon 3ème Superficie du terrain : 1033 m² - Demandeur : M. Vuachet Marc 38 rue Gabriel Peri 69330 Meyzieu

DP 069 386 17 02313 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 30 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 553 m² - Demandeur : Linvosges 6 place des Deportés 88400 Gerardmer - Mandataire : Mme Queudeville Sylviane

DP 069 388 17 02314 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 282 avenue Berthelot Lyon 8ème Superficie du terrain : 423 m² - Demandeur : M. Beaufils Jean Paul 282 avenue Berthelot 69008 Lyon

DP 069 381 17 02315 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 rue du Général de Sève Lyon 1er Superficie du terrain : 169 m² - Demandeur : Abi Travaux 33 rue Ernest Renan 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Stanojevic Stéphane

DP 069 381 17 02316 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 6 quai Lassagne Lyon 1er Superficie du terrain : 389 m² - Demandeur : SDC 6 Quai Lassagne C/O Franchet CIE 2 place Bellecour 69002 Lyon - Mandataire : M. Franchet Renaud

DP 069 381 17 02317 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 9 rue Neuve Lyon 1er Superficie du terrain : 171 m² - Demandeur : M. Dellarossa Guillaume 11 chemin de Chateaufieux 1242 Satigny

DP 069 384 17 02318 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Installation de mobilier urbain - Terrain : 50 - 52 rue Hénon Lyon 4ème Superficie du terrain : 33652 m² - Demandeur : Icf Sud Méditerranée - 20 ICF Lyon Rhône 107 - 109 boulevard Vivier Merle 69438 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Amico Patrick

DP 069 382 17 02319 déposée le 6 novembre 2017 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 8 rue Duhamel Lyon 2ème Superficie du terrain : 978 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Auci Rodrigue

DP 069 385 17 02320 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture et aménagement d'espaces verts - Terrain : 26 rue Belissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 1269 m² - Demandeur : Charlain 18 chemin des Eglantines 69580 Sathonay-Village - Mandataire : M. Dalaise Charles

DP 069 387 17 02321 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 36 rue Raulin Lyon 7ème Superficie du terrain : 331 m² - Demandeur : M. Duteil Patrick 36 rue Raulin 69007 Lyon

DP 069 388 17 02322 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Modification de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 134 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 498 m² - Demandeur : SCI Slea Foyers Educatifs 12 - 14 rue de Montbrillant 69003 Lyon - Mandataire : M. Houillon Michel

DP 069 389 17 02323 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 18 quai Jaÿr Lyon 9ème Superficie du terrain : 303 m² - Demandeur : M. Gaumier Matthieu 14 chemin des Esses 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

DP 069 382 17 02324 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 26 rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 1871 m² - Demandeur : Foot Locker 124 rue du Verdun 92800 Puteaux - Mandataire : M. Bouzouaya Nabil

DP 069 381 17 02325 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 3 Petite rue des Feuillants Lyon 1er Superficie du terrain : 359 m² - Demandeur : Mme Duffit Martine Chantal 27 rue Hénon 69004 Lyon

DP 069 387 17 02326 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Modification et ravèlement de façade avec changement de menuiseries et réfection de toiture - Terrain : 43 rue du Béguin Lyon 7ème Superficie du terrain : 1965 m² - Demandeur : Les Cars Moreaux et Garage Beguin Réunis 43 rue du Béguin 69007 Lyon - Mandataire : Mme Housset Marjory

DP 069 382 17 02327 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 610 m² - Demandeur : M. Picard Gaël 17 rue Sainte-Catherine 69001 Lyon

DP 069 381 17 02328 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 55 rue des Tables Claudiennes Lyon 1er Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : Mme Brakha Hélène 322 Atlantic Avenue 11201 Brooklyn - New York

DP 069 385 17 02329 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 70 avenue du Point du Jour Lyon 5ème Superficie du terrain : 2351 m² - Demandeur : Alain Reynaud 70 avenue du Point du Jour 69005 Lyon - Mandataire : M. Reynaud Alain

DP 069 382 17 02330 déposée le 7 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 3 rue Gaspard André Lyon 2ème Superficie du terrain : 241 m² - Demandeur : Eric Prudent Rénovation 1 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Mandataire : M. Prudent Eric

DP 069 383 17 02331 déposée le 8 novembre 2017 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 79 cours Eugénie Lyon 3ème Superficie du terrain : 434 m² - Demandeur : M. Paccard Yann 79 cours Eugénie 69003 Lyon

DP 069 386 17 02332 déposée le 8 novembre 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 7 quai de Serbie Lyon 6ème Superficie du terrain : 346 m² - Demandeur : Cabinet de Psychologie 6 rue du Puits Saint-Nizier 69660 Collonges-au-Mont-d'Or - Mandataire : Mme Chatry Touren Geneviève

DP 069 381 17 02333 déposée le 8 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 16 rue Hippolyte Flandrin Lyon 1er Superficie du terrain : 162 m² - Demandeur : Arnaud & Bijou 18 rue Hippolyte Flandrin 69001 Lyon - Mandataire : M. Laverdin Arnaud

DP 069 382 17 02334 déposée le 8 novembre 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en hébergement hôtelier - Terrain : 17 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 946 m² - Demandeur : Mih 430 route de Montarfier 01300 Belley - Mandataire : Mme Marquez Stéphanie

DP 069 385 17 02335 déposée le 8 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 66 b rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du

terrain : 415 m² - Demandeur : CIC 8 rue de la République 69001 Lyon - Mandataire : Mme Grandclément Carole

DP 069 387 17 02336 déposée le 8 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 367 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 2624 m² - Demandeur : France Quick 50 avenue du Président Wilson 93214 La Plaine Saint-Denis - Mandataire : M. Sanchez Fabien

DP 069 387 17 02337 déposée le 8 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 84 cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 410 m² - Demandeur : Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Savle Martial

DP 069 383 17 02338 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11 rue Saint-Charles Lyon 3ème Superficie du terrain : 226 m² - Demandeur : SCI Dac 11 rue Saint-Charles 69003 Lyon - Mandataire : M. Chouraqui René

DP 069 387 17 02339 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 122 rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 897 m² - Demandeur : Foyer Notre-Dame des Sans Abris 3 rue Père Chevrier 69361 Lyon Cedex 07 - Mandataire : M. Mentre Dominique

DP 069 383 17 02340 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Changement de destination de logement en hébergement hôtelier - Surface créée : 42 m² - Terrain : 57 rue Antoine Charial Lyon 3ème Superficie du terrain : 193 m² - Demandeur : M. Susini Damien 57 rue du Clos Binet 69390 Millery

DP 069 388 17 02341 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Changement de destination de logement en bureaux - Terrain : 134 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 258 m² - Demandeur : Mme Delafon Romefort Elodie 38 rue René Venturini 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

DP 069 389 17 02342 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 4 impasse Auguste Rodin Lyon 9ème Superficie du terrain : 459 m² - Demandeur : Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Mandataire : M. Le Ny Arnaud

DP 069 381 17 02343 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 25 rue Terme Lyon 1er Superficie du terrain : 128 m² - Demandeur : Entreprise Thabuis 7 rue de la Convention 69600 Oullins - Mandataire : Mme Tastevin Muriel

DP 069 382 17 02344 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 11 rue Sainte-Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 725 m² - Demandeur : SFR 452 cours du 3ième Millénaire 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Deroche Antoine

DP 069 383 17 02345 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 176 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 2998 m² - Demandeur : SFR 452 cours du 3ième Millénaire 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Deroche Antoine

DP 069 383 17 02346 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 81 rue Professeur Rochemaison Lyon 3ème Superficie du terrain : 640 m² - Demandeur : SFR 452 cours du 3ième Millénaire 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Deroche Antoine

DP 069 385 17 02347 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 place Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 305 m² - Demandeur : SFR 452 cours du 3ième Millénaire 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Deroche Antoine

DP 069 387 17 02348 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Extension d'un local commercial - Surface créée : 17 m² - Terrain : 13 rue de la Madeleine Lyon 7ème Superficie du terrain : 917 m² - Demandeur : SCI Garnier La Madeleine 13 rue de la Madeleine 69007 Lyon - Mandataire : M. Garnier Gérard

DP 069 387 17 02349 déposée le 9 novembre 2017 - Projet : Modification et ravalement de façade avec réfection de toiture et changement de menuiseries - Surface créée : 24 m² - Terrain : 1b rue du Repos Lyon 7ème Superficie du terrain : 988 m² - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Godet Daniel

DP 069 383 17 02350 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 21 boulevard Pinel Lyon 3ème Superficie du terrain : 195 m² - Demandeur : M. Collas Sébastien 21 boulevard Pinel 69003 Lyon

DP 069 385 17 02351 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 19t rue de Tourvielle Lyon 5ème Superficie du terrain : 543 m² - Demandeur : Mme Salmi Caroline 19 t rue de Tourville 69005 Lyon

DP 069 385 17 02352 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Travaux intérieur d'un bâtiment culturel - Terrain : 18 quai Bondy Lyon 5ème Superficie du terrain : 1712 m² - Demandeur : Mairie de Lyon DGTB 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 385 17 02353 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 15 rue de la Garenne Lyon 5ème - Demandeur : West Point 15 rue de la Garenne 69005 Lyon - Mandataire : M. Chabrier Jean Pierre

DP 069 389 17 02354 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 42 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 1717 m² - Demandeur : Mabeva 42 rue du Bourbonnais 69009 Lyon - Mandataire : M. de Crecy Bertrand

DP 069 381 17 02355 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 2 rue Chavanne Lyon 1er Superficie du terrain : 370 m² - Demandeur : Mme Rodin Vanessa 130 route de Chalon 38200 Jardin

DP 069 389 17 02356 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Coupe et abattage d'arbres (un tilleul) - Terrain : 50 rue des Docteurs Cordier Lyon 9ème Superficie du terrain : 1221 m² - Demandeur : Mme Barraud Emilie 14 impasse de l'Ecluse 69300 Caluire-et-Cuire

DP 069 381 17 02357 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 2 rue de la République Lyon 1er - Demandeur : Starbucks Coffee 38 rue des Jeûneurs 75002 Paris - Mandataire : M. de Mendez Olivier

DP 069 381 17 02358 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 3D rue des Capucins Lyon 1er Superficie du terrain : 211 m² - Demandeur : SCI Porchy 25 rue Johanny Berlioz 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Porchy Jean Paul

DP 069 381 17 02359 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 14 rue Sergent Blandin Lyon 1er Superficie du terrain : 135 m² - Demandeur : SCI Porchy 25 rue Johanny Berlioz 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Porchy Jean Paul

DP 069 386 17 02360 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Changement de destination de logement en hébergement hôtelier - Terrain : 31 rue Boileau Lyon 6ème Superficie du terrain : 3384 m² - Demandeur : M. Tatieu-Billere Guillaume 25 rue Garibaldi 69006 Lyon

DP 069 387 17 02361 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 95 rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 322 m² - Demandeur : M. ABBASSI Chaouki 21 allée de l'Arsenal 69190 Saint-Fons

DP 069 381 17 02362 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 11 rue Pareille Lyon 1er Superficie du terrain : 252 m² - Demandeur : M. Jouvin Mathieu 11 rue Pareille 69001 Lyon

DP 069 385 17 02363 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 30 rue du Boeuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 180 m² - Demandeur : M. Wesolowski Jean Luc 16 quai de Bondy 69005 Lyon

DP 069 382 17 02364 déposée le 10 novembre 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 82 rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 650 m² - Demandeur : A.N. Toiture Bardage 76 route de Fleurieux 69380 Châtillon - Mandataire : M. Alias Franckville de Lyon Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué Permis de construire déposés pendant la période du 6 au 10 novembre 2017

PC 069 388 13 00182 M01 déposé le 10 novembre 2017 Modificatif - Projet : Extension et réhabilitation de bureaux - Surface créée : 2477 m² - Terrain : 4 - 6 rue Jean Sarrazin Lyon 8ème Superficie du terrain : 1026 m² - Demandeur : SCI Santy II 20 rue Guilloud 69003 Lyon - Mandataire : M. Hager Jean-Philippe - Auteur : Archi 3A M. Chevallier Sébastien, ZI Brezet Est, 39 rue Georges Besse 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

PC 069 388 13 00333 M01 déposé le 8 novembre 2017 Modificatif - Projet : Démolition partielle et changement de destination d'un garage en logement - Surface créée : 4 m² - Terrain : 51 bis rue Antoine Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 224 m² - Demandeur : M. et Mme Pitiot Pascal et Stéphanie 51 b rue Antoine Lumière 69008 Lyon

PC 069 383 14 00411 M01 déposé le 9 novembre 2017 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de 24 logements et d'une résidence sociale de 72 logements - Surface créée : 2943 m² - Terrain : 148 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 4189 m² - Demandeur : Adoma 144 rue Garibaldi 69455 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M. Brault François - Auteur : Soho Architecture Et Urbanisme 30 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02

PC 069 383 16 00185 M01 déposé le 9 novembre 2017 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un atelier en logement et modification de façade et de toiture - Surface créée : 156 m² - Terrain : 19 bis rue Julien Lyon 3ème Superficie du terrain : 250 m² - Demandeur : M. Locatelli

Guido 5 impasse Bourru 69100 Villeurbanne - Auteur : M. Chauvet Daniel 95 avenue d'Argenteuil 92600 Asnieres Sur Seine

PC 069 383 16 00311 T03 déposé le 10 novembre 2017 Transfert - Projet : Démolition, construction d'un bâtiment de 8 logements et création de 16 aires de stationnement - Surface créée : 618 m² - Terrain : 2 rue Antoinette Lyon 3ème Superficie du terrain : 684 m² - Demandeur : Amarrantes 52 rue du Colombier 69007 Lyon - Mandataire : M. Arbey Jean Philippe - Auteur : Agréa Architectes 13 rue Général de Miribel 69007 Lyon

PC 069 388 16 00337 T01 déposé le 7 novembre 2017 Transfert - Projet : Construction d'un bâtiment de santé ambulatoire avec commerces en Rdc et création de 158 aires de stationnement - Surface créée : 5736 m² - Terrain : 60 avenue Rockefeller - Bioparc Lyon 8ème Superficie du terrain : 3260 m² - Demandeur : Foncière Medicina Lyon Rockefeller La Pacaudière 03360 Braze - Mandataire : M. Schaeffer Eric - Auteur : Sud Architectes 27 rue Joannès Masset CS 10711 69256 Lyon Cedex 09

PC 069 384 17 00186 M01 déposé le 9 novembre 2017 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec modification de façade - Surface créée : 61 m² - Terrain : 28 rue Duviard Lyon 4ème Superficie du terrain : 427 m² - Demandeur : M. Berthet Frédéric 6 place Sathonay 69001 Lyon

PC 069 386 17 00193 M01 déposé le 7 novembre 2017 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement et changement de menuiseries - Surface créée : 46 m² - Terrain : 97 rue Ney Lyon 6ème Superficie du terrain : 198 m² - Demandeur : M. Chevassus A l'Antoine Yann 4 rue du Capot 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 385 17 00374 déposé le 6 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 3 place du Change Lyon 5ème Superficie du terrain : 408 m² - Demandeur : Mme Capdeville Danielle 3 place du Change 69005 Lyon

PC 069 389 17 00375 déposé le 6 novembre 2017 - Projet : Extension d'une maison individuelle et construction d'un garage - Surface créée : 58 m² - Terrain : 50 rue des Docteurs Cordier Lyon 9ème Superficie du terrain : 1221 m² - Demandeur : M. Barraud Yannick 14 impasse de l'Ecluse 69300 Caluire-et-Cuire - Auteur : Mme Arnautou Cathy 66 rue des Faures 33000 Bordeaux

PC 069 387 17 00376 déposé le 6 novembre 2017 - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux et de locaux d'activités avec création de 97 aires de stationnement - Surface créée : 9396 m² - Terrain : 11 rue Saint-Jean de Dieu Lyon 7ème Superficie du terrain : 7225 m² - Demandeur : SCI Activités Courrier de Proximité 111 boulevard Brune 75618 Paris Cedex 14 - Mandataire : M. Feredj Rémi - Auteur : Patriarche & Co 4 allée du Lac de Garde Taxiway 73375 Le Bourget du Lac Cedex

PC 069 383 17 00377 déposé le 7 novembre 2017 - Projet : Réaménagement intérieur d'un bâtiment, ravalement de façade et réfection de toiture - Terrain : 4 rue Jeanne Hachette Lyon 3ème Superficie du terrain : 8747 m² - Demandeur : O.N.A.C.V.G. 129 rue de Grenelle 75007 Paris - Mandataire : Mme Antoine Rose-Marie - Auteur : Hery Manuelle place du Château 26160 Puygiron

PC 069 387 17 00378 déposé le 7 novembre 2017 - Projet : Extension d'une résidence étudiante - Surface créée : 799 m² - Terrain : 145 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 4627 m² - Demandeur : Crous de Lyon 59 rue de la Madeleine 69007 Lyon - Mandataire : M. Chazal Christian - Auteur : Mme Blachier Magali 29 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon

PC 069 389 17 00379 déposé le 8 novembre 2017 - Projet : Installation d'ascenseurs avec ravalement de façade et réfection de toiture - Terrain : 11 - 11 b - 13 rue Louis Loucheur Lyon 9ème Superficie du terrain : 2959 m² - Demandeur : SACVL 36 quai Fulchiron 69005 Lyon - Mandataire : Mme Bacquet Alicia - Auteur : l'Atelier 127 27 rue de la Doua 69100 Villeurbanne

PC 069 387 17 00380 déposé le 8 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en bureaux avec modification de façade - Terrain : 85 route de Vienne Lyon 7ème Superficie du terrain : 257 m² - Demandeur : C.V.I Invest 33 rue des Roses 69500 Bron - Mandataire : M. Lucas Julien - Auteur : Ocube 88 route de Strasbourg 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 389 17 00381 déposé le 9 novembre 2017 - Projet : Construction d'une maison individuelle et surélévation d'une seconde maison - Surface créée : 193 m² - Terrain : 12 rue Louis Bouquet Lyon 9ème Superficie du terrain : 5290 m² - Demandeur : M. Pressiat Antoine 12 rue Pierre Brunier 69300 Caluire-et-Cuire - Auteur : Oarchitectes 1 chemin de Rochebozon 69660 Collonges-au-Mont-d'Or

PC 069 385 17 00382 déposé le 9 novembre 2017 - Projet : Réaménagement intérieur d'un logement avec changement de menuiseries - Terrain : 1 rue Soufflot Lyon 5ème Superficie du terrain : 325 m² - Demandeur : M. Rolet Théo 7 place des Terreaux 69001 Lyon

PC 069 383 17 00383 déposé le 9 novembre 2017 - Projet : Installation d'une clôture avec modification de façade - Terrain : 67 rue Servin Lyon 3ème Superficie du terrain : 11699 m² - Demandeur : Ministère de la Justice / Département Immobilier de Lyon 20 boulevard Eugène Deruelle 69432 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Langeac Eric - Auteur : MDR Associés Architecture 2 rue de la Claire 69009 Lyon

PC 069 383 17 00384 déposé le 9 novembre 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en logements avec modification de façade et extension d'un local artisanal - Surface créée : 49 m² - Terrain : 41 cours Albert Thomas Lyon 3ème Superficie du terrain : 565 m² - Demandeur : SNC SPHINX 223 route de Vienne 69008 Lyon - Mandataire : M. Dutoit Alain - Auteur : M. Valeyre Bruno 18 rue des Remparts d'Ainay 69002 Lyon

PC 069 384 17 00385 déposé le 10 novembre 2017 - Projet : Démolition d'un bâtiment, extension et surélévation d'immeubles de service public et d'intérêt collectif - Surface créée : 380 m² - Terrain : 69 rue de Cuire Lyon 4ème Superficie du terrain : 2752 m² - Demandeur : Rhône Saône Habitat 10 avenue des Canuts 69517 Vaulx en Velin Cedex - Mandataire : M. Tracol Benoit - Auteur : M. Blaise Olivier 34 avenue Barthélemy Buyer 69009 Lyon

PC 069 385 17 00386 déposé le 10 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 151 m² - Demandeur : Lorchamp 72 chemin du Plan 84350 Courthézon - Mandataire : M. Champion Patrick - Auteur : Mme Favre Myriam 25 b quai Romain Rolland 69005 Lyon

Changements d'Usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 6 au 10 novembre 2017

US 069 383 17 00224 déposé le 6 novembre 2017 - Projet : Changement d'usage de deux locaux d'habitation de 24 m² et 20 m² en locations meublées de courte durée - Terrain : 5 Boulevard Eugène Deruelle Lyon 3ème Superficie du terrain : 1033 m² - Demandeur : M. Vuachet Marc 38 rue Gabriel Peri 69330 Meyzieu - Auteur : Régie Lyon Métropole 155 Grande rue de la Guillotière 69007 Lyon

US 069 382 17 00225 déposé le 8 novembre 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 20,53 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 17 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 946 m² - Demandeur : Société MiH 430 route de Montarfier 01300 Belley - Mandataire : Mme Marquez Stéphanie - Auteur : Régie Franchet 2 place Bellecour 69002 Lyon

US 069 383 17 00226 déposé le 9 novembre 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 41,96 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 57 rue Antoine Charial Lyon 3ème Superficie du terrain : 193 m² - Demandeur : M. Susini Damien 57 rue du Clos Binet 69390 Millery - Auteur : Régie Foncia Bouteille 140 rue Garibaldi 69006 Lyon

US 069 388 17 00227 déposé le 9 novembre 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 67,93 m² en cabinet de psychologie - Terrain : 134 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 258 m² - Demandeur : Mme Delafon Romefort Elodie 38 rue René Venturini 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Auteur : Sas Ria - Mercier Immobilier Le Mini Parc 69380 Lissieu

US 069 386 17 00228 déposé le 10 novembre 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 29,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 76 rue Masséna Lyon 6ème Superficie du terrain : 219 m² - Demandeur : Mme Menard Sophie 23 chemin de Belfond 2710 Tavannes - Auteur : Syndic Lyonnais et Gerance 243 grande Rue de la Guillotière 69007 Lyon

US 069 385 17 00229 déposé le 10 novembre 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 38,00 m² en annexe d'un restaurant, bureau, lingerie et vestiaire - Terrain : 30 rue du Boeuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 180 m² - Demandeur : M. Wesolowski Jean-Luc 16 quai de Bondy 69005 Lyon - Auteur : Syndic Bénévole Sophie Wesolowski 30 rue du Boeuf 69005 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 6 au 10 novembre 2017

DP 069 383 17 01466 Décision du 10 novembre 2017 à Les Charpentiers de Sonnay Za La Blondière 38150 Anjou - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 18 rue du Dauphiné Lyon 3ème

DP 069 388 17 01563 Décision du 8 novembre 2017 à Simcra 13 avenue Paul Langevin 92350 Le Plessis Robinson - Projet : Création d'ouvrage technique - Terrain : 350 route de Vienne Lyon 8ème

DP 069 384 17 01622 Décision du 9 novembre 2017 à Weblin 13 rue Bellecombe 69100 Villeurbanne - Projet : Modification de façade et création de - Surface de plancher - Surface créée : 4 m² - Terrain : 11 montée Rater Lyon 4ème

DP 069 382 17 01634 Décision du 8 novembre 2017 à Bet Savle 73 ter rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 60 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème

DP 069 386 17 01744 Décision du 10 novembre 2017 à M. Monet Julien 51 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 51 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 386 17 01753 Décision du 9 novembre 2017 à Plénétude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 50 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 388 17 01816 Décision du 8 novembre 2017 à Mme Morand Martine 23 rue Varichon 69008 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 20 m² - Terrain : 23 rue Varichon Lyon 8ème

DP 069 386 17 01841 Décision du 9 novembre 2017 à ASF Toitures Avenue de la Gare 69380 Marcilly d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 17 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 381 17 01854 Décision du 6 novembre 2017 à Hyppairs 7 rue Jean Tournes 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 03 place Sathonay 1 rue Poivre Lyon 1er

DP 069 388 17 01927 Décision du 6 novembre 2017 à SACVL 36 quai Fulchiron 69005 Lyon - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 134 - 160 rue Challemeil Lacour Lyon 8ème

DP 069 384 17 01935 Décision du 9 novembre 2017 à Entreprise Folghera Belay 107 avenue Paul Marcellin 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : ravèlement de façade avec ite - Terrain : 56 rue Henri Gorjus Lyon 4ème

DP 069 383 17 01938 Décision du 9 novembre 2017 à mes jambes 104 avenue Lacassagne 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 104 avenue Lacassagne Lyon 3ème

DP 069 384 17 01964 Décision du 9 novembre 2017 à Mme Raj Rama 35 rue d'Ivry 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 35 rue d'Ivry Lyon 4ème

DP 069 388 17 01967 Décision du 6 novembre 2017 à Région Auvergne Rhône Alpes 1 Esplanades François Mitterrand 69269 Lyon Cedex 02 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 14 rue du 1er Film Lyon 8ème

DP 069 387 17 01969 Décision du 10 novembre 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 28 rue Chevreul Lyon 7ème

DP 069 384 17 01983 Décision du 9 novembre 2017 à M. Roche Fabrice 9 impasse des Vignes 01480 Frans - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 8 rue Pailleron Lyon 4ème

DP 069 381 17 01994 Décision du 6 novembre 2017 à SCI Constantimmo 6 rue Neuve 30320 Saint Gervasy - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 22 rue Constantine Lyon 1er

DP 069 384 17 01995 Décision du 9 novembre 2017 à Selarl Ac Dubost 12 rue Joseph Carré 01700 Miribel - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 52 - 54 boulevard des Canuts Lyon 4ème

DP 069 386 17 02012 Décision du 6 novembre 2017 à Bellecombedis 251 cours Lafayette 69006 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 251 - 253 cours La Fayette Lyon 6ème

DP 069 382 17 02014 Décision du 6 novembre 2017 à Chanel Sas 12 rue de l'Industrie 69200 Vénissieux - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 38 rue Tupin Lyon 2ème

DP 069 383 17 02020 Décision du 6 novembre 2017 à M. Boudaud Maxime 64 rue Antoine Charial 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 64 rue Antoine Charial Lyon 3ème

DP 069 381 17 02022 Décision du 6 novembre 2017 à l'Escale Du Griffon 8 place du Griffon 69001 Lyon - Projet : Remise en peinture - Terrain : 8 rue du Griffon Lyon 1er

DP 069 387 17 02025 Décision du 10 novembre 2017 à Régie Saint Louis 33 rue Salomon Reinach 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiserie - Terrain : 33 rue Salomon Reinach Lyon 7ème

DP 069 382 17 02029 Décision du 6 novembre 2017 à M. Filippi Raphael 16 quai Jean Moulin 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 16 quai Jean Moulin Lyon 2ème

DP 069 386 17 02030 Décision du 6 novembre 2017 à M. Diaz Sébastien 73 rue Pierre Corneille 69006 Lyon - Projet : Modification de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 73 rue Pierre Corneille Lyon 6ème

DP 069 384 17 02032 Décision du 9 novembre 2017 à Ville de Lyon Direction des Espaces Verts 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Coupe et abattages d'arbres (1 bouleau + 1 arbre de Judée) - Terrain : 67 rue Henri Gorjus Lyon 4ème

DP 069 384 17 02037 Décision du 9 novembre 2017 à Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 57 boulevard de la Croix Rousse Lyon 4ème

DP 069 382 17 02040 Décision du 6 novembre 2017 à Mme Thomas Anne 6 rue Vaubecour 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 36 rue Sainte Hélène Lyon 2ème

DP 069 384 17 02041 Décision du 9 novembre 2017 à Mme Ruget Céline 71 rue de Cuire 69004 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 71 rue de Cuire Lyon 4ème

DP 069 381 17 02045 Décision du 6 novembre 2017 à Mme Perrin Zélie 5 rue Bizet 42270 Saint Priest en Jarez - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 21 rue Royale Lyon 1er

DP 069 381 17 02046 Décision du 6 novembre 2017 à Mme Perrin Zélie 5 rue Bizet 42270 ST Priest en Jarez - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 11 quai André Lassagne Lyon 1er

DP 069 382 17 02051 Décision du 6 novembre 2017 à Mme Ruf Isabelle 32 rue Vaubecour 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 32 rue Vaubecour Lyon 2ème

DP 069 388 17 02054 Décision du 8 novembre 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 4 rue Saint Maurice Lyon 8ème

DP 069 382 17 02057 Décision du 6 novembre 2017 à Café Arsene 5 rue du Garet 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 rue Vaubecour Lyon 2ème

DP 069 387 17 02059 Décision du 10 novembre 2017 à A.N. Toiture Bardage 76 route de Fleurieux 69380 Chatillon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 10 place Jules Guesde Lyon 7ème

DP 069 385 17 02070 Décision du 10 novembre 2017 à Entreprise Denis Vincent 264 route de Genas 69500 Bron - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 16 montée du Chemin Neuf Lyon 5ème

DP 069 383 17 02075 Décision du 9 novembre 2017 à Agesca Identification 19 rue du 35eme Régiment d'Aviation 69500 Bron - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 39-41 rue Léon Jouhaux Lyon 3ème

DP 069 388 17 02078 Décision du 8 novembre 2017 à M. Preux Francis 26 rue Maryse Bastié 69008 Lyon - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 26 rue Maryse Bastié Lyon 8ème

DP 069 388 17 02080 Décision du 6 novembre 2017 à M. Neyret Martial 218 route de Vienne 69008 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 218 route de Vienne Lyon 8ème

DP 069 381 17 02081 Décision du 9 novembre 2017 à M. Sadoit Fabien 24 rue Lanterne 69001 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 24 rue Lanterne Lyon 1er

DP 069 387 17 02083 Décision du 7 novembre 2017 à Sytral 21 boulevard Vivier Merle 69487 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de façade et coupe et abattage d'arbre (1 platane) - Terrain : place Emir Abd El-Kader Lyon 7ème

DP 069 383 17 02093 Décision du 9 novembre 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 16 cours La Fayette Lyon 3ème

DP 069 388 17 02100 Décision du 8 novembre 2017 à M. Morel Eric 53 rue Hugues Guerin 69008 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 53 rue Hugues Guerin Lyon 8ème

DP 069 383 17 02106 Décision du 10 novembre 2017 à M. Bonnafous Marc 69220 Charentay - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement - Terrain : 15 boulevard Pinel Lyon 3ème

DP 069 388 17 02108 Décision du 6 novembre 2017 à M. Longin David 13 b rue Saint Nestor 69008 Lyon - Projet : Construction d'une terrasse et d'une piscine - Terrain : 13b rue Saint Nestor Lyon 8ème

DP 069 383 17 02115 Décision du 9 novembre 2017 à M. Prat Christophe 20 Grande rue du Mortier 69290 Pollionnay - Projet : Modification de toiture - Terrain : 31 rue Jean Marc Bernard Lyon 3ème

DP 069 387 17 02126 Décision du 10 novembre 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 14b rue Nicolai Lyon 7ème

DP 069 388 17 02138 Décision du 7 novembre 2017 à GrandLyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cédex 03 - Projet : Modification de façade - Terrain : 98-106 avenue Paul Santy Lyon 8ème

DP 069 383 17 02148 Décision du 9 novembre 2017 à M. Thibaud Pierre 15 rue de l'Eglise 69003 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 15 rue de l'Eglise Lyon 3ème

DP 069 383 17 02150 Décision du 9 novembre 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 59 rue des Rancy Lyon 3ème

DP 069 386 17 02153 Décision du 9 novembre 2017 à Yohaï El Ness 122 rue de Sèze 69006 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 122 rue de Sèze Lyon 6ème

DP 069 388 17 02175 Décision du 8 novembre 2017 à M. Morera Roger 12 rue des Artisans 69008 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 rue des Artisans Lyon 8ème

DP 069 387 17 02176 Décision du 10 novembre 2017 à Mme Vehi Caussanel Marie 32 b rue Lieutenant-Colonel Girard 69007 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 32b rue Lieutenant-Colonel Girard Lyon 7ème

DP 069 383 17 02177 Décision du 10 novembre 2017 à Soleo 247 rue Paul Bert 69003 Lyon - Projet : Réfection partielle de toiture - Terrain : 245-247 rue Paul Bert Lyon 3ème

DP 069 383 17 02182 Décision du 9 novembre 2017 à G.Guiraud 30 rue du Chariot d'Or 69004 Lyon - Projet : Modification de toiture (souche cheminée) - Terrain : 26 rue de la Rize Lyon 3ème

DP 069 383 17 02216 Décision du 10 novembre 2017 à M. Miguel Philippe 45 cours Richard Vitton 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 45 cours Richard Vitton Lyon 3ème

DP 069 387 17 02232 Décision du 9 novembre 2017 à Champagne Façades 24 rue Jean-Claude Bartet 69544 Champagne au Mont d'Or - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 33 rue Général de Miribel Lyon 7ème

DP 069 389 17 02248 Décision du 10 novembre 2017 à Tismar 2 - 6 cours Bayard 69002 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 50b rue Marietton Lyon 9ème

DP 069 383 17 02272 Décision du 9 novembre 2017 à M. Brung Nicolas 243 rue Paul Bert 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 243 rue Paul Bert Lyon 3ème

DP 069 383 17 02298 Décision du 10 novembre 2017 à Mme Roberton Razoux Geneviève 2 rue Meynis 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 68 rue Meynis Lyon 3ème

Permis de Construire délivrés pendant la période du 6 au 10 novembre 2017

PC 069 385 17 00182 - Arrêté du 6 novembre 2017 à M. Tran Charles 80 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Projet : Démolition, construction d'une maison individuelle et création de 3 aires de stationnement - Surface créée : 144 m² - Terrain : 30 rue de Belissen Lyon 5ème

PC 069 385 17 00226 - Arrêté du 6 novembre 2017 à M. Viard Romain 9 B avenue Debrousse 69005 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle, création d'un garage, d'une piscine et d'un abri jardin - Surface créée : 30 m² - Terrain : 9b avenue Debrousse Lyon 5ème

Changements d'Usage délivrés pendant la période du 6 au 10 novembre 2017

US 069 387 17 00195 - Arrêté du 10 novembre 2017 à M. Perrin Jean-Claude 951 chemin de Tournod 01300 Belley - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 54,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 5 rue Professeur Grignard Lyon 7ème

US 069 381 17 00204 - Arrêté du 10 novembre 2017 à SNC Presqu'île 6 rue Lieutenant Audras 69160 Tassin-La-Demi-Lune - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 44,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 22 rue Pizay Lyon 1er

US 069 382 17 00206 - Arrêté du 10 novembre 2017 à M. et Mme Senderak et Deuben Andrew et Lee-Ann Cosmo Parc - Rumah D5 - Lantai Jakarta Pusat - Indonésie - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 49,37 m² en location meublée de courte durée. - Terrain : 16 rue des Quatre Chapeaux Lyon 2ème

US 069 385 17 00207 - Arrêté du 10 novembre 2017 à M. Braune Jérôme 31 quai Victor Augagneur 69003 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 35,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 2 place de la Baleine Lyon 5ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 13 au 17 novembre 2017

DP 069 383 17 02365 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 95 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 186 m² - Demandeur : M. Bechaux Etienne 95 rue Baraban 69003 Lyon

DP 069 386 17 02366 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 7 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 295 m² - Demandeur : Pasko 8 avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne - Mandataire : Mme lentille Helai

DP 069 381 17 02367 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Réfection de la cour intérieur - Terrain : 2 place Chardonnet Lyon 1er Superficie du terrain : 789 m² - Demandeur : Association Aluse 2 place Chardonnet 69001 Lyon - Mandataire : M. Khan Patrick

DP 069 384 17 02368 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 29 rue de Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 183 m² - Demandeur : M. Loisel Benjamin 7 rue Georges Clémenceau 69500 Bron

DP 069 385 17 02369 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue Chanteclair Lyon 5ème Superficie du terrain : 632 m² - Demandeur : M. Rampignon Olivier 5 rue Chanteclair 69005 Lyon

DP 069 385 17 02370 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 5 rue Chanteclair Lyon 5ème Superficie du terrain : 632 m² - Demandeur : M. Rampignon Olivier 5 rue Chanteclair 69005 Lyon

DP 069 384 17 02371 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 24 - 26 rue Valentin Couturier Lyon 4ème Superficie du terrain : 365 m² - Demandeur : M. Poncet Arnaud 42 b Vie de Genas 69720 Saint-Bonnet de Mure

DP 069 384 17 02372 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 3 rue Dumont d'Urville Lyon 4ème Superficie du terrain : 127 m² - Demandeur : M. Janin Philippe 3 rue Dumont d'Urville 69004 Lyon

DP 069 385 17 02373 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 19 m² - Terrain : 1 rue Henriette Lyon 5ème Superficie du terrain : 451 m² - Demandeur : Mme Bernard Stéphanie 1 rue Henriette 69005 Lyon

DP 069 383 17 02374 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 56 rue de Rancy Lyon 3ème Superficie du terrain : 593 m² - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : Mme Roche Garin Michèle

DP 069 381 17 02375 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 1 rue du Plâtre Lyon 1er Superficie du terrain : 388 m² - Demandeur : M. Franc Guillaume 1 rue du Plâtre 69001 Lyon

DP 069 384 17 02376 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 36 rue Philippe de Lasalle Lyon 4ème Superficie du terrain : 430 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : Mme Roche-Garin Michèle

DP 069 384 17 02377 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 4 rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du terrain : 329 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : Mme Roche-Garin Michèle

DP 069 381 17 02378 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 rue Sainte-Catherine Lyon 1er Superficie du terrain : 576 m² - Demandeur : Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Jossierand Jean Baptiste

DP 069 383 17 02379 déposée le 13 novembre 2017 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 25 m² - Terrain : 13 rue Montaigne Lyon 3ème Superficie du terrain : 445 m² - Demandeur : M. Lombardo Martial 13 rue Montaigne 69003 Lyon

DP 069 385 17 02380 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Coupe et abattages de 14 arbres - Terrain : Montée Saint-Barthélémy - Jardin des Rosaire Lyon 5ème Superficie du terrain : 14683 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction des Espaces Verts 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire

DP 069 385 17 02381 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Construction d'un mur de clôture - Terrain : 8 b rue de la Garenne Lyon 5ème Superficie du terrain : 2046 m² - Demandeur : M. Soler Nicolas 8 b rue de la Garenne 69005 Lyon

DP 069 386 17 02382 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 96 rue Louis Blanc Lyon 6ème Superficie du terrain : 112 m² - Demandeur : M. Chollet Damien 170 route de Charly 69230 Saint-Genis Laval

DP 069 387 17 02383 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Coupe et abattages de 5 arbres - Terrain : 186 rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 14450 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

DP 069 384 17 02384 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10 rue Jean Julien Lyon 4ème Superficie du terrain : 951 m² - Demandeur : Soriev 10 rue Emile Zola 69190 Saint-Fons - Mandataire : M. Guillot Stéphane

DP 069 383 17 02385 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 rue du Docteur Rebatel Lyon 3ème Superficie du terrain : 168 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Auci Rodrigue

DP 069 386 17 02386 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 31 rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 424 m² - Demandeur : Foncia Bouteille 140 rue Garibaldi 69006 Lyon - Mandataire : M. Coing Nicolas

DP 069 384 17 02387 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 69 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 317 m² - Demandeur : Barrier Brotteaux 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Mandataire : M. Bonnet Pierre

DP 069 382 17 02388 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 27 rue du Lieutenant-Colonel Prévost Lyon 2ème - Demandeur : Bayard Gestion 2 cours Bayard 69002 Lyon - Mandataire : M. Malsch Olivier

DP 069 382 17 02389 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 32 rue du Plat Lyon 2ème Superficie du terrain : 308 m² - Demandeur : Bergues Frères 211 chemin de Chêne 69140 Rillieux-la-Pape - Mandataire : M. Bergues Matthieu

DP 069 381 17 02390 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 11 quai André Lassagne Lyon 1er Superficie du terrain : 768 m² - Demandeur : SCI quai Lassagne 5 rue Bizet 42270 Saint-Priest en Jarez - Mandataire : Mme Perrin Camille

DP 069 388 17 02391 déposée le 15 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 152 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 226 m² - Demandeur : M. Hamitouche Samir 50 rue Roger Salengro 69200 Venissieux

DP 069 386 17 02392 déposée le 14 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 27 rue du Lieutenant-Colonel Prévost Lyon 6ème Superficie du terrain : 704 m² - Demandeur : Bayard Gestion 2 cours Bayard 69002 Lyon - Mandataire : M. Malsch Olivier

DP 069 387 17 02393 déposée le 15 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 35 b rue Saint-Michel Lyon 7ème Superficie du terrain : 494 m² - Demandeur : M. Papaud Michel 3 rue Frédéric Taulier 38000 Grenoble

DP 069 388 17 02394 déposée le 15 novembre 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en local de service public ou d'intérêt collectif - Terrain : 19 rue Jacqueline Auriol Lyon 8ème Superficie du terrain : 2883 m² - Demandeur : Dental Développement 38 cours Pierre Puget 13008 Marseille - Mandataire : M. Azria Alexandre

DP 069 385 17 02396 déposée le 15 novembre 2017 - Projet : Modification et réfection de toiture - Terrain : 166 montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 185 m² - Demandeur : Sas Germain Henri 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien

DP 069 381 17 02397 déposée le 15 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 24 rue de la Martinière Lyon 1er Superficie du terrain : 204 m² - Demandeur : Foncia Coupat 140 rue Garibaldi 69006 Lyon - Mandataire : M. Coing Nicolas

DP 069 382 17 02398 déposée le 15 novembre 2017 - Projet : Réfection d'une souche de cheminée - Terrain : 25 rue des Remparts d'Ainay Lyon 2ème Superficie du terrain : 273 m² - Demandeur : Ballada 4 rue Paul Vaillant Couturier 69310 Pierre-Benite - Mandataire : M. Kauffmann Léonard

DP 069 385 17 02399 déposée le 15 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 71 quai Pierre Scize Lyon 5ème Superficie du terrain : 71 quai Pierre Scize Lyon 5ème Superficie du terrain

terrain : 432 m² - Demandeur : Mme LIGOUT Martine 32 C rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire

DP 069 388 17 02400 déposée le 15 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 - 56 rue Chalier Lyon 8ème Superficie du terrain : 22801 m² - Demandeur : grand lyon habitat 147 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon - Mandataire : M. Godet Daniel

DP 069 383 17 02401 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 25 rue Julie Lyon 3ème Superficie du terrain : 1802 m² - Demandeur : M. Lilot Marc 17 rue de la Thibaudière 69007 Lyon

DP 069 389 17 02402 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 34 Grande rue de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 64 m² - Demandeur : Nola Beaute 34 Grande rue de Vaise 69009 Lyon - Mandataire : Mme Sylvestre Audrey

DP 069 389 17 02403 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 14 rue Félix Mangini Lyon 9ème Superficie du terrain : 2988 m² - Demandeur : Class'Croute 14 rue Félix Mangini 69009 Lyon - Mandataire : M. Menozzi Emiliano

DP 069 386 17 02404 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 65 rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 283 m² - Demandeur : M. Rochette David 65 rue Garibaldi 69006 Lyon

DP 069 382 17 02405 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 - 2b rue des Forces Lyon 2ème Superficie du terrain : 555 m² - Demandeur : Regie Carron 9 rue Grenette 69002 Lyon - Mandataire : M. Carron Claude

DP 069 384 17 02406 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 562 m² - Demandeur : M. Gelebart David 9 cours d'Herbouville 69004 Lyon

DP 069 382 17 02407 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : Cours Charlemagne - ZAC Confluence Lyon 2ème Superficie du terrain : 3814 m² - Demandeur : Bamy Distribution 1 rue du Vercors 26540 Mours Saint- Eusèbe - Mandataire : Mme Abisset Ophélie

DP 069 389 17 02408 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Construction d'un local poubelle - Terrain : 110 avenue Barthélémy Buyer Lyon 9ème Superficie du terrain : 4712 m² - Demandeur : Gestion et Patrimoine Lescuyer 81 rue Montgolfier 69006 Lyon - Mandataire : M. Varaine Xavier

DP 069 385 17 02409 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Construction d'une piscine avec modification et ravalement de façade - Terrain : 8 impasse de la Reine Lyon 5ème Superficie du terrain : 1279 m² - Demandeur : M. Lafaye Benjamin 60 rue Louis Blanc 69006 Lyon

DP 069 386 17 02410 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 122 rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 296 m² - Demandeur : Bumper Investissements 63 - 65 rue de Créqui 69006 Lyon

DP 069 381 17 02411 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 14 rue Sainte-Catherine Lyon 1er Superficie du terrain : 172 m² - Demandeur : Cabinet DPS - Economie de la Construction 65 rue Hénon 69004 Lyon - Mandataire : M. Jolly Simon

DP 069 385 17 02412 déposée le 16 novembre 2017 - Projet : Construction d'une terrasse - Terrain : 11 avenue Debrousse Lyon 5ème Superficie du terrain : 1470 m² - Demandeur : SCI Cap Debrousse 11 avenue Debrousse 69005 Lyon - Mandataire : M. Colombin Gilles

DP 069 387 17 02413 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 rue Crépet Lyon 7ème Superficie du terrain : 3948 m² - Demandeur : PMV Gerland 24 rue Murillo 75008 PARIS - Mandataire : M. Zein Mohamed

DP 069 381 17 02414 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 rue Alsace Lorraine Lyon 1er Superficie du terrain : 262 m² - Demandeur : M. Roche Frédéric 5 rue Alsace Lorraine 69001 Lyon

DP 069 388 17 02415 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 14 Promenade Léa et Napoléon Bullukian Lyon 8ème Superficie du terrain : 676 m² - Demandeur : Mme Montoya Marie Jeanne 19 rue Augereau 38000 Grenoble

DP 069 382 17 02416 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 12 rue Neuve Lyon 2ème Superficie du terrain : 410 m² - Demandeur : Dozzyly 2 rue Mouillard 69009 Lyon - Mandataire : M. Trajkovic Nicolas

DP 069 381 17 02417 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 25 rue de l'Arbre Sec Lyon 1er Superficie du terrain : 135 m² - Demandeur : Eric Prudent Renovation 1 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Mandataire : M. Prudent Eric

DP 069 382 17 02418 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 10 rue de Condé Lyon 2ème Superficie du terrain : 4983 m² - Demandeur : M. Bernard Laurent 145 rue des 3 Sources 26750 Genissieux

DP 069 385 17 02420 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 rue Sainte-Irénée Lyon 5ème Superficie du terrain : 65 m² - Demandeur : M. de Oliveira Luis 98 Grande rue de la Guillotière 69007 Lyon

DP 069 381 17 02421 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 4 rue de la République Lyon 1er Superficie du terrain : 717 m² - Demandeur : M. Zhang Xin 136 avenue Berthelot 69007 Lyon

DP 069 382 17 02422 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 33 rue Tupin Lyon 2ème Superficie du terrain : 105 m² - Demandeur : Café La Manille 33 rue Tupin 69002 Lyon - Mandataire : M. d'Arras Jean-Guillaume

DP 069 388 17 02423 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 17 m² - Terrain : 8 rue Léo et Maurice Trouilhet Lyon 8ème Superficie du terrain : 650 m² - Demandeur : M. Martinand Alain 8 rue Léo et Maurice Trouilhet 69008 Lyon

DP 069 389 17 02424 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 6 place Dumas de Loire Lyon 9ème Superficie du terrain : 384 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Gibernon Damien

DP 069 389 17 02425 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Construction d'un mur de clôture - Terrain : 18 - 34 rue Maréchal de Lattre de Tassigny Lyon 9ème Superficie du terrain : 15317 m² - Demandeur : SCOP Hameau des Vacques 50 - 45 cours Lafayette 69003 Lyon - Mandataire : M. Sturzer Yann

DP 069 381 17 02426 déposée le 17 novembre 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 136 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 1er - Demandeur : GMF Assurance 18 rue Anatole France 92597 Levallois Perret Cedex - Mandataire : M. Dejax Dominique

Permis d'aménager déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 13 au 17 novembre 2017

PA 069 389 17 00006 déposé le 15 novembre 2017 - Projet : Construction d'un lotissement de 13 lots - Terrain : 9002 montée des Balmes Lyon 9ème Superficie du terrain : 10538 m² - Demandeur : Noovel-R 50 cours Suchet 69002 Lyon - Mandataire : M. Revol Benjamin - Auteur : Archimix 9 rue du Bât d'Argent 69001 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 13 au 17 novembre 2017

PC 069 385 12 00393 M01 déposé le 16 novembre 2017 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle et d'une piscine - Surface créée : 286 m² - Terrain : 160 rue Pierre Valdo Lyon 5ème Superficie du terrain : 838 m² - Demandeur : M. Guichard Gwénaél 59 montée de Choulans 69005 Lyon - Auteur : Mme Baudet Marie 12 rue Ampère 42110 Feurs

PC 069 389 14 00073 M02 déposé le 14 novembre 2017 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux et création de 140 aires de stationnement - Surface créée : 13996 m² - Terrain : 9 impasse Pierre Baizet Lyon 9ème Superficie du terrain : 8072 m² - Demandeur : SACVL 36 quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Lamoulen Eric - Auteur : Ecdm Architectes 7 passage Turquetil 75011 Paris

PC 069 383 14 00087 M03 déposé le 13 novembre 2017 Modificatif - Projet : Démolition d'un bâtiment et construction d'un immeuble de

bureaux - Surface créée : 1587 m² - Terrain : 25 boulevard Eugène Deruelle Lyon 3^{ème} Superficie du terrain : 453 m² - Demandeur : le Rephael 2 place de la Bourse 69002 Lyon - Mandataire : M. Partouche Alain - Auteur : Architectes Associés 36 rue Victorien Sardou 69007 Lyon

PC 069 382 14 00214 M03 déposé le 17 novembre 2017 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 173 logements, bureaux, 11 locaux commerciaux, création de 67 aires de stationnement et affectation de 6 aires de stationnement du permis de construire 69382 14 0215 - Surface créée : 19397 m² - Terrain : Cours Charlemagne -

PC sud Lyon 2^{ème} Superficie du terrain : 6129 m² - Demandeur : icade promotion 78 rue de la Villette 69425 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Simon Hervé - Auteur : AFAA Architecture 208 rue Garibaldi 69422 Lyon cedex 03

PC 069 382 14 00215 M03 déposé le 17 novembre 2017 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 63 logements, bureaux, locaux commerciaux, crèche, création de 68 aires de stationnement et affectation de 6 aires de stationnement au Permis de Construire 69 382 14 00214 - Surface créée : 8596 m² - Terrain : Cours Charlemagne PC Nord Lyon 2^{ème} Superficie du terrain : 3003 m² - Demandeur : Icade Promotion 78 rue de la Villette 69425 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Simon Hervé - Auteur : AFAA Architecture 208 rue Garibaldi 69422 Lyon Cedex 03

PC 069 386 16 00217 T01 déposé le 14 novembre 2017 Transfert - Projet : Changement de destination de bureaux en logement avec création d'une mezzanine - Lot 4 - Surface créée : 63 m² - Terrain : 59 rue de Créqui Lyon 6^{ème} Superficie du terrain : 616 m² - Demandeur : Mme Bertholus Christine 59 rue de Créqui 69006 Lyon - Auteur : M. Guillot Michel 46 chemin du Clot Collinot 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 383 16 00328 T01 déposé le 17 novembre 2017 Transfert - Projet : Changement de destination d'un atelier en logement, ravalement de façade et réfection de toiture - Surface créée : 64 m² - Terrain : 26 rue Turbil Lyon 3^{ème} Superficie du terrain : 377 m² - Demandeur : M. Lelti David 28 rue Louis Adam 69100 villeurbanne

PC 069 385 17 00387 déposé le 14 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 1 rue Soufflot Lyon 5^{ème} Superficie du terrain : 325 m² - Demandeur : M. Guille Julien 1 rue Soufflot 69005 Lyon

PC 069 387 17 00388 déposé le 14 novembre 2017 - Projet : Installation de bâtiments provisoires ou modulaires à usage d'habitation - Surface créée : 627 m² - Terrain : 24 boulevard Jules Carteret Lyon 7^{ème} Superficie du terrain : 5118 m² - Demandeur : Foyer Notre Dame des Sans Abris 3 rue du Père Chevrier 69361 Lyon cedex 07 - Mandataire : M. Huger Alexandre - Auteur : M. Ressay Thibault 36 rue Victorien Sardou 69007 Lyon

PC 069 383 17 00389 déposé le 15 novembre 2017 - Projet : Extension d'un local commercial avec modification de façade - Surface créée : 26 m² - Terrain : 96 route de Genas Lyon 3^{ème} Superficie du terrain : 343 m² - Demandeur : l'Italiano Vero 96 route de Genas 69003 Lyon - Mandataire : M. Rega Antonio - Auteur : M. Bansac Laurent 6 rue Franklin 69002 Lyon

PC 069 385 17 00390 déposé le 16 novembre 2017 - Projet : Construction d'un bâtiment de 21 logements, un local artisanal et création de 32 aires de stationnement - Surface créée : 1584 m² - Terrain : 1 rue de la Favorite Lyon 5^{ème} Superficie du terrain : 549 m² - Demandeur : Prestibat Immobilier 13 rue de l'Egalité 69740 Genas - Mandataire : M. Martino Séverin - Auteur : VCA Atelier d'Architecture 6 rue Pauline Jaricot 69005 Lyon

PC 069 387 17 00391 déposé le 17 novembre 2017 - Projet : Démolition d'un hangar, d'un auvent et de 2 bâtiments; construction de 3 immeubles (soit 81 logements) avec création de 44 aires de stationnement - Surface créée : 3749 m² - Terrain : 26 rue de Gerland Lyon 7^{ème} Superficie du terrain : 1951 m² - Demandeur : SNC Cogedim Grand Lyon 235 cours La Fayette 69451 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M. Berthier Guillaume - Auteur : BBC Architectes 129 rue de la Poudrette 69120 Vaulx-en-Velin

PC 069 386 17 00393 déposé le 16 novembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec modification de façade - Terrain : 4 rue Notre-Dame Lyon 6^{ème} Superficie du terrain : 321 m² - Demandeur : M. Leuba Roland 23 Parc des Grands Prés 25720 Avanne Aveney

Changements d'Usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 13 au 17 novembre 2017

US 069 381 17 00230 déposé le 14 novembre 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 35,02 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue des Capucins Lyon 1^{er} Superficie du terrain : 164 m² - Demandeur : M. Porchy Jean-Paul 25 rue Johnny Berlioz 69800 Saint-Priest - Auteur : Regie Fertoret Coppier 22 place de la Croix-Rousse 69004 Lyon

US 069 381 17 00231 déposé le 14 novembre 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 42,62 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 14 rue Sergent Blandan Lyon 1^{er} Superficie du terrain : 135 m² - Demandeur : M. Porchy Jean-Paul 25 rue Johnny Berlioz 69800 Saint-Priest - Auteur : Foncia Saint-Antoine 4 quai Saint-Antoine 69002 Lyon

US 069 387 17 00232 déposé le 17 novembre 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 51,13 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 51 bis rue Saint-Michel Lyon 7^{ème} Superficie du terrain : 343 m² - Demandeur : M. Douvier Simon Dalbepierre 69620 Saint-Laurent-d'Oingt - Auteur : Galys Immobilier 63 rue de la République 69002 Lyon

Déclarations Préalables délivrées pendant la période du 13 au 17 novembre 2017

DP 069 385 17 01428 Décision du 17 novembre 2017 à Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification et ravalement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 34-36 rue de la Quarantaine Lyon 5^{ème}

DP 069 385 17 01526 Décision du 17 novembre 2017 à Entreprise Breugnot Anthony 23 rue de Trion 69005 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 23 rue de Trion Lyon 5^{ème}

DP 069 382 17 01617 Décision du 13 novembre 2017 à Ismeo Consulting 2 impasse des Hirondelles 69270 Saint-Romain-Au-Mont-d'Or - Projet : Modification de façade - Terrain : 21 cours Charlemagne Lyon 2^{ème}

DP 069 387 17 01619 Décision du 17 novembre 2017 à Mediakiosk 36 - 42 boulevard Louise Michel 92230 Gennevilliers - Projet : Construction d'un kiosque - Surface créée : 9 m² - Terrain : 334 rue André Philip Lyon 7^{ème}

DP 069 382 17 01750 Décision du 16 novembre 2017 à Sarl La Boulangerie 46 rue Mercière 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 46 rue Mercière Lyon 2^{ème}

DP 069 386 17 01937 Décision du 14 novembre 2017 à Meric 80 avenue du 8 Mai 1945 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 place Général Brosset Lyon 6^{ème}

DP 069 382 17 01940 Décision du 13 novembre 2017 à Mme Hanefi Nassima 1 allée des Myosotis 69340 Francheville - Projet : Changement de destination de logement en bureaux - Terrain : 3 rue des Quatre Chapeaux Lyon 2^{ème}

DP 069 389 17 01987 Décision du 13 novembre 2017 à Mme Lanz Annie 28 rue Fayolle 69009 Lyon - Projet : Installation d'une piscine - Terrain : 28 rue Fayolle Lyon 9^{ème}

DP 069 381 17 02016 Décision du 13 novembre 2017 à The Hood 5 rue Burdeau 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 5 rue Burdeau Lyon 1^{er}

DP 069 381 17 02031 Décision du 13 novembre 2017 à Mme Masae Yamato Céline 4 montée de la Butte 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 montée de la Butte Lyon 1^{er}

DP 069 389 17 02035 Décision du 17 novembre 2017 à Espaces Verts Duchamp rue des Combes 69360 Solaize - Projet : Coupe et abattage d'arbres (2 cèdres) - Terrain : 240 avenue Barthélémy Buyer Lyon 9^{ème}

DP 069 381 17 02048 Décision du 13 novembre 2017 à M. Pouthier Daniel 41 rue Burdeau 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Ter-

rain : 41 rue Burdeau Lyon 1er

DP 069 386 17 02049 Décision du 13 novembre 2017 à M. Merlin Frédéric 75 rue de Créqui 69006 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 75 rue de Créqui Lyon 6ème

DP 069 384 17 02056 Décision du 17 novembre 2017 à M. Petit Pierre 15 chemin du Maillabert 69340 Francheville - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1 rue Dumont d'Urville Lyon 4ème

DP 069 386 17 02060 Décision du 17 novembre 2017 à Mme Delaunay Tiphaine 53 rue Tête d'Or 69006 Lyon - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement - Terrain : 14 rue Robert Lyon 6ème

DP 069 382 17 02072 Décision du 16 novembre 2017 à SDC 60 Suchet 109 rue Tête d'Or 69006 Lyon - Projet : Modification de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 60 cours Suchet Lyon 2ème

DP 069 381 17 02074 Décision du 16 novembre 2017 à Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 6 rue Hippolyte Flandrin Lyon 1er

DP 069 389 17 02079 Décision du 13 novembre 2017 à M. Fernandez Julien 1 allée de l'Aquilon 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 1 allée de l'Aquilon Lyon 9ème

DP 069 382 17 02086 Décision du 13 novembre 2017 à Mairie de Lyon place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de façade - Terrain : place de l'Hôpital Lyon 2ème

DP 069 382 17 02089 Décision du 16 novembre 2017 à M. Lopez Felipe 35 rue Achille Viadieu 31400 Toulouse - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 11 cours Charlemagne Lyon 2ème

DP 069 384 17 02096 Décision du 17 novembre 2017 à Région Auvergne Rhône-Alpes 1 Esplanade François Mitterrand 69269 Lyon Cedex 02 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 82 rue Hénon Lyon 4ème

DP 069 382 17 02098 Décision du 16 novembre 2017 à Mme de David Beauregard Alice 91 b Rocade des Monts d'Or 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 9 rue du Plat Lyon 2ème

DP 069 382 17 02099 Décision du 16 novembre 2017 à Mme de David Beauregard Alice 91 b Rocade des Monts d'Or 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Surface créée : 20 m² - Terrain : 9 rue du Plat Lyon 2ème

DP 069 381 17 02118 Décision du 13 novembre 2017 à Mordhor Immobilier Meuble 18 rue Joseph Serlin 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 rue Joseph Serlin Lyon 1er

DP 069 382 17 02125 Décision du 13 novembre 2017 à l'Office Restaurant 8 rue Palais Grillet 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 rue Palais Grillet Lyon 2ème

DP 069 384 17 02127 Décision du 17 novembre 2017 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 137 - 139 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 384 17 02131 Décision du 17 novembre 2017 à Zinguerie du Rhône 270 avenue des Frères Lumière 69730 Genay - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 44 rue de Cuire Lyon 4ème

DP 069 381 17 02134 Décision du 16 novembre 2017 à Les Rivages de La Corneille 5 rue Corneille 75006 Paris - Projet : Changement de destination d'un local commercial en hébergement hôtelier - Terrain : 15 quai André Lassagne Lyon 1er

DP 069 386 17 02139 Décision du 13 novembre 2017 à SCI Ram Grand Lyon 42 cours Charlemagne 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 49 rue Masséna Lyon 6ème

DP 069 384 17 02141 Décision du 17 novembre 2017 à Ville de Lyon 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de façade - Terrain : 53 rue de Belfort Lyon 4ème

DP 069 382 17 02146 Décision du 13 novembre 2017 à Gemmyo 40 rue de l'Echiquier 75011 Paris - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 7 rue Jean de Tournes Lyon 2ème

DP 069 383 17 02152 Décision du 17 novembre 2017 à Mme Rolland Françoise 84 b rue de Margnolles 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 18 rue Servient Lyon 3ème

DP 069 384 17 02160 Décision du 17 novembre 2017 à Mme Beugras Caroline 10 rue Jean Jullien 69004 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 10 rue Jean Jullien Lyon 4ème

DP 069 387 17 02163 Décision du 16 novembre 2017 à Entreprise A. Cluzel 40 b rue du Dauphiné 69800 Saint-Priest - Projet : Modification de toiture - Terrain : 11 avenue Berthelot Lyon 7ème

DP 069 384 17 02185 Décision du 17 novembre 2017 à Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 27-29 rue Joseph Souлары Lyon 4ème

DP 069 384 17 02191 Décision du 17 novembre 2017 à Bet Savle 73 t Rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 155 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 382 17 02205 Décision du 13 novembre 2017 à M. Chazerans Thomas 55 rue Franklin 69002 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 55 rue Franklin Lyon 2ème

DP 069 381 17 02213 Décision du 16 novembre 2017 à Eric Prudent Rénovation 1 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 9 rue Jean-Baptiste Say Lyon 1er

DP 069 387 17 02227 Décision du 16 novembre 2017 à Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 83 rue de Marseille Lyon 7ème

DP 069 381 17 02238 Décision du 16 novembre 2017 à M. Petretta Robert 12 rue Pouteau 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 rue Pouteau Lyon 1er

DP 069 386 17 02271 Décision du 17 novembre 2017 à Mme Guichard Julie 48 rue Tête d'Or 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 48 rue Tête d'Or Lyon 6ème

DP 069 384 17 02283 Décision du 17 novembre 2017 à Brasserie de la Croix-Rousse 151 boulevard de la Croix Rousse 69004 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 151 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 382 17 02285 Décision du 16 novembre 2017 à Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 19 rue Childebert Lyon 2ème

DP 069 383 17 02293 Décision du 16 novembre 2017 à M. Laurent Stéphane 73 rue Baraban 69003 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 73 rue Baraban Lyon 3ème

DP 069 383 17 02303 Décision du 17 novembre 2017 à Mme Guilbert Angélique 8 b rue David 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 41 rue du Dauphiné Lyon 3ème

DP 069 382 17 02306 Décision du 16 novembre 2017 à Palomas 2 rue Colonel Chambonnet 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 rue Colonel Chambonnet Lyon 2ème

Permis de Construire délivrés pendant la période du 13 au 17 novembre 2017

PC 069 388 10 00044 M06 - Arrêté du 13 novembre 2017 Modificatif à Axentia 31 rue de la Fédération 75725 Paris Cedex 15 - Projet : Démolition d'un bâtiment. Construction d'une maison de retraite, d'une maison d'accueil et création de 28 aires de stationnement - Surface créée :

5099 m² - Terrain : 16 rue des Alouettes Lyon 8ème

PC 069 389 14 00113 M02 - Arrêté du 13 novembre 2017 Modificatif à SCCV Lyon Docks 15 avenue d'Eylau 75016 Paris - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 207 logements, d'une résidence étudiante de 130 logements, de commerces et création de 253 aires de stationnement - Surface créée : 16718 m² - Terrain : 26 rue des Docks rue Emile Dupont, rue du Four à Chaux Lyon 9ème

PC 069 384 14 00416 T02 - Arrêté du 13 novembre 2017 Transfert à M. Charlet David 12 ter rue Henri Gorjus 69004 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local industriel en un logement - Surface créée : 111 m² - Terrain : 7 rue Janin Lyon 4ème

PC 069 388 15 00002 M01 - Arrêté du 13 novembre 2017 Modificatif à M. Canat Edme-Olivier 48 b rue du professeur Joseph Nicolas 69008 Lyon - Projet : Restructuration et extension d'une maison individuelle - Surface créée : 138 m² - Terrain : 48 bis rue Professeur Nicolas Lyon 8ème

PC 069 389 15 00142 M03 - Arrêté du 13 novembre 2017 Modificatif à SCCV Reflet de l'Île C/O Sagec 131 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne - Projet : Construction de 32 logements et 35 aires de stationnement - Surface créée : 2231 m² - Terrain : 18 Chemin de Montessuy Lyon 9ème

PC 069 387 15 00283 M03 - Arrêté du 13 novembre 2017 Modificatif à SNC Les Lofts 52 11 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logements avec modification de façade - Surface créée : 914 m² - Terrain : 52 rue Jaboulay Lyon 7ème

PC 069 389 15 00286 M02 - Arrêté du 13 novembre 2017 Modificatif à M. Couty Charles-Olivier 4 Grimpillon du Monteiller 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Projet : Changement de destination d'un local commercial en lieu culturel, modification de façade, extension et création de 6 aires de stationnement - Surface créée : 59 m² - Terrain : 1 place Henri Barbusse L'Île Barbe Lyon 9ème

PC 069 388 15 00416 M01 - Arrêté du 13 novembre 2017 Modificatif à Alliade Habitat 169 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de 29 logements, construction de 2 bâtiments pour 10 logements et création de 5 aires de stationnement en - Surface - Surface créée : 990 m² - Terrain : 28 rue Berty Albrecht Lot A Lyon 8ème

PC 069 387 16 00238 M02 - Arrêté du 13 novembre 2017 Modificatif à Altarea Cogedim RégionS 8 avenue Delcassé 75008 PARIS - Projet : Démolition, construction de 11 bâtiments de 273 logements, de bureaux, de commerces avec création de 259 aires de stationnement. - Surface créée : 17777 m² - Terrain : rue André Bollier Lyon 7ème

PC 069 383 16 00438 M01 - Arrêté du 13 novembre 2017 Modificatif à Tupai 4 Rue de la Bergerie 30700 Saint Maximin - Projet : Construction d'un immeuble de 3 logements, une maison individuelle et création de 4 aires de stationnement - Surface créée : 327 m² - Terrain : 61 B Rue Feuillat Lyon 3ème

PC 069 385 17 00129 T01 - Arrêté du 13 novembre 2017 Transfert à M. Laget Gérard 19 B rue des Granges 69005 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle et création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 108 m² - Terrain : 22 rue Chazay Lyon 5ème

PC 069 383 17 00143 - Arrêté du 13 novembre 2017 à Mairie de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Extension d'un bâtiment de service public - Surface créée : 103 m² - Terrain : 249 rue Vendôme Lyon 3ème

PC 069 381 17 00172 - Arrêté du 13 novembre 2017 à Equinox 13 bis quai Pierre Scize 69009 Lyon - Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 8 logements avec création de 12 aires de stationnement - Surface créée : 836 m² - Terrain : 16 rue Duroc Lyon 1er

PC 069 387 17 00201 - Arrêté du 13 novembre 2017 à Foncière et Immobilière Lyonnaise 62 rue de Bonnel 69003 Lyon - Projet : Démolition, construction de 44 logements, de 2 locaux commerciaux et de 49 aires de stationnement - Surface créée : 3346 m² - Terrain : 156-162 Grande rue de la Guillotière Lyon 7ème

PC 069 383 17 00210 - Arrêté du 16 novembre 2017 à Sas Uni Commerces 7 place du Chancelier Adenauer 75772 Paris Cedex 16 - Projet : Construction d'une rampe d'accès provisoire et installation d'escaliers - Terrain : Rue Docteur Bouchut Centre Commercial La Part-Dieu Lyon 3ème

PC 069 382 17 00234 - Arrêté du 13 novembre 2017 à M. Venditelli Philippe 5 allée de l'Aubépine 69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1 rue Boissac Lyon 2ème

PC 069 385 17 00238 - Arrêté du 13 novembre 2017 à Linkcity Sud Est 905 rue d'Espagne 69124 Colombier-Saugnieu - Projet : Construction d'un auvent - Terrain : 92 rue Docteur Edmond Locard Lyon 5ème

PC 069 389 17 00254 - Arrêté du 13 novembre 2017 à Medialys 5 rue Sala 69002 Lyon - Projet : Extension d'un bâtiment - Surface créée : 327 m² - Terrain : 44 rue Professeur Guerin Lyon 9ème

PC 069 382 17 00304 - Arrêté du 13 novembre 2017 à M. Faure Edouard 50 rue Sala 69002 Lyon - Projet : Démolition partielle. Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 207 m² - Terrain : 23 rue Séguin Lyon 2ème

PC 069 385 17 00305 - Arrêté du 13 novembre 2017 à M. Dubois Olivier 24 rue de l'Aube 69005 Lyon - Projet : Surélévation d'une maison individuelle, pose de panneaux photovoltaïques et modification de façade - Surface créée : 72 m² - Terrain : 24 rue de l'Aube Lyon 5ème

PC 069 385 17 00328 - Arrêté du 14 novembre 2017 à Voies Navigables de France - DTRS 2 rue de la Quarantaine 69321 Lyon Cedex 05 - Projet : Extension et réhabilitation d'un immeuble de bureaux - Surface créée : 154 m² - Terrain : 2 rue de la Quarantaine Lyon 5ème

Permis de Démolir délivré pendant la période du 13 au 17 novembre 2017

PD 069 388 17 00032 - Arrêté du 13 novembre 2017 à Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Démolition de 5 bâtiments - Terrain : 147 avenue Général Frère Lyon 8ème

Changements d'Usage délivrés pendant la période du 13 au 17 novembre 2017

US 069 387 17 00208 - Arrêté du 15 novembre 2017 à Mme Vehi Caussanel Marie 32 bis rue du Lieutenant Colonel Girard 69007 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 62,67 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 32 bis rue du Lieutenant Colonel Girard Lyon 7ème

US 069 382 17 00209 - Arrêté du 15 novembre 2017 à M. Benoit Bruno 3 rue Palais Grillet 69002 Lyon - Projet : Changement d'usage d'une partie d'un local d'habitation de 83,00 m² soit 12,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Palais Grillet Lyon 2ème

US 069 386 17 00211 - Arrêté du 15 novembre 2017 à Mme Massonnat Modolo Isabelle 48 rue Vendôme 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'une partie d'un local d'habitation de 226,00 m² soit 25,00 m² en cabinet de psychologue - Terrain : 13 quai Général Sarrail Lyon 6ème

US 069 381 17 00212 - Arrêté du 15 novembre 2017 à Mme Scoffoni Gelder Nicole 9 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 30,26 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 20 rue Sergent Blandan Lyon 1er

US 069 383 17 00213 - Arrêté du 15 novembre 2017 à Mme Faure Syriane 11 rue Fiol 69003 Lyon - Projet : Changement d'usage d'une partie d'un local d'habitation de 66,00 m² soit 12,00 m² en cabinet d'ostéopathie - Terrain : 11 rue Fiol Lyon 3ème

US 069 384 17 00214 - Arrêté du 15 novembre 2017 à M. Ferry Frédéric 12 bis rue Gigodot 69004 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 40,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 24 rue Richan Lyon 4ème

US 069 381 17 00215 - Arrêté du 15 novembre 2017 à Mme Morin Emmanuelle 60 avenue Pierre Brossolette 94300 Vincennes - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 27,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue des Capucins Lyon 1er

US 069 387 17 00216 - Arrêté du 15 novembre 2017 à Mme Arnould Béatrice 21 grande Rue de Saint-Rambert 69009 Lyon - Projet : Changement d'usage de deux locaux d'habitation d'une superficie totale de 129,00 m² en cabinet d'avocats - Terrain : 22 rue Pré Gaudry Lyon 7ème

US 069 381 17 00220 - Arrêté du 15 novembre 2017 à Mme David Diot Mary 54 rue de la Halte 35890 Laille - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 61,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 19 place Tolozan Lyon 1^{er}

US 069 388 17 00222 - Arrêté du 15 novembre 2017 à M. Beaufils Jean-Paul 282 avenue Berthelot 69008 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 58,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 282 avenue Berthelot Lyon 8^{ème}